

l'Action

"l'Action" est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau for Circulations.

Gérant général: Charles-Henri Robitaille
Directeur du journal: Louis-Philippe Roy
Rédacteur en chef: Lorenzo Paré
Directeur de l'information: Jacques Revettin
Chef du service des nouvelles: Rosaire Tremblay
Directeur de la publicité: Louis-Philippe Vézina
Gérant du tirage: Joseph-R. Delisle

"l'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

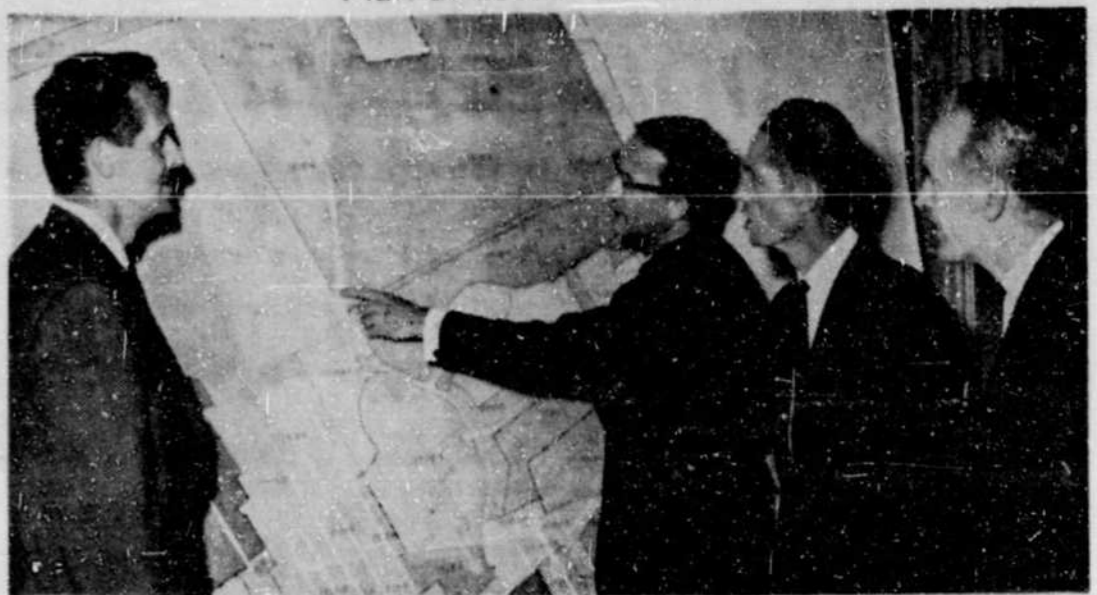
LEVIS et la RÉGION

Matériel fourni

La Compagnie Armo Drainage fournira environ 200 pieds de garde-fou en métal galvanisé de 16 pouces à \$0.95 le pied. Ce matériel sera installé sur poteaux de cèdre près de l'usine de filtration de Charny.

Le conseil fera installer un signal d'arrêt près de chez M. Lionel Cantin, aux coins de la 5ème rue et de la 10e Avenue. Cette décision fait suite aux constatations qu'il y a danger d'accident à cet endroit. A ce sujet, le conseiller Alexandre Picard fait remarquer qu'il a été dernièrement témoin de la conduite d'un automobiliste qui n'a pas fait d'arrêt et a franchi cette intersection à une vitesse folle.

M. Camille Blier, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales informe le conseil que celui-ci pourra ouvrir une rue de 50 pieds de largeur sur le lot portant le numéro 127-9 du cadastre officiel de la corporation du village de Charny.



C'était hier soir présentation à la Cité de Lévis du plan directeur de la Cité de Lévis préparé par M. Jean-Claude LaHaye, urbaniste-conseil. La présentation du plan a été faite par M. Raymond Archambeault du bureau de M. LaHaye qui a aussi fourni certaines explications et répondu aux questions de l'assistance. Le plan directeur comprend un immense plan dont chacune des zones est localisée par un couleur différente et de deux volumes dont le premier tome porte sur le plan lui-même, en fournit certaines explications et contient une série de recommandations sur l'habitation, la voirie, l'industrie et le commerce. Quant au second tome, il contient différents règlements de zonage, de construction, etc. Il contient aussi les règlements proposés pour la création d'une commission d'urbanisme vraiment opérante. En terminant ses explications, M. Archambeault définit ainsi le plan directeur. Ce n'est pas une règle à suivre mais un but à atteindre. Dans ces remerciements, M. le maire Thivierge se déclare fier de ce que Lévis soit une des premières villes à bénéficier d'un plan préparé selon de nouvelles méthodes qui ont déjà fait leurs preuves. Il assure ensuite les autorités religieuses de l'attachement des autorités municipales au développement de la ville basé sur la famille et centré sur la paroisse. En préparation depuis quelques années, ce plan aurait coûté, a-t-on appris ailleurs, une somme de \$37,000.00 mais la ville n'aurait déboursé jusqu'ici que moins de la moitié de cette somme. De gauche à droite, M. Raymond Archambeault, urbaniste, Dr C.-M. Thivierge, maire, M. Robert Gagnon, échevin, président du Comité d'Urbanisme, M. Eugène Langlois, président de la Chambre de Commerce. (Photo Eclairer).

Balle molle à Bienville

Parties de cette semaine. Mardi le 9 juillet 1963. Dans la première rencontre de la soirée, le E. E. Lemieux a disposé du Salon Bel-Vue au compte de 3 à 0. Pour les gagnants, les vedettes de la partie furent le lanceur, M. Bernard Breton, qui n'espéra qu'un coup sûr aux perdants et Régéant Blanchet qui cogna un magnifique coup de circuit pour produire le point gagnant. Dans la deuxième partie de la soirée le J. L. Demers Ltee a disposé de Tom Marotte NB au compte de 6-4. Charles Dussault fut le lanceur gagnant tandis que Marcel Godbout enregistrait sa cinquième défaite. Mercredi le 10 juillet 1963. Première partie. Côté & Marmen enregistrait

sa troisième défaite au dépens de Tom Marotte NB au compte de 5-4. Le lanceur gagnant fut Marcel Godbout, le lanceur perdant, Eugène Leclerc. Pour les gagnants, Jean-Guy Beaulieu obtint deux coups sûrs en 3 apparitions et Gilles Carignan frappa un coup de circuit. Pour les perdants, Michel Lamy fut la vedette en frappant deux coups sûrs et nautant de présences au marbre.

Deuxième partie. Le J. L. Demers Ltee enregistrait sa deuxième victoire en autant de jours, cette fois au dépens de Gérard Demers au compte de 5-3. Jean-Paul Labrecque fut le lanceur gagnant tandis que Claude Simoneau encaissait la défaite. Les vedettes de la partie furent André Lacroix et Lucien Turgeon du J. L. Demers Ltee qui frappèrent pour une moyenne de 500.

CLASSEMENT DES EQUIPES P.S. P.G. P.F. Pts Dif.

Côté & Marmen	13	10	3	20
Tom. Marotte	13	8	5	16
E. E. Lemieux	12	7	5	12 1/2
J. L. Demers	12	7	5	14 1/2
Salon Bel-Vue	12	3	9	6 1/2
Gérard Demers	12	2	10	4 1/2

Funérailles de Mme Lucien Bégin

A Lévis le 6 juillet, à l'âge de 68 ans, 5 mois, est décédée dame Laura Bourassa, épouse de M. Lucien Bégin, demeurant 340 St-Joseph, Lauzon. Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte: un fils, M. Armand Bégin, Lauzon; ses filles: Mme Jean-Marie Roy (Jacqueline), Sherbrooke, Mlle Raymond Bégin, Lauzon, Mme Pierre-Georges Roy, (Pauline), de Ste-Foy; ses gendres: Jean-Marie et Pierre-Georges Roy; sa belle-fille, Mme Armand Bégin (Georgette Guay); ses frères: M. l'abbé Emile Bourassa, curé de St-Malachie, M. Ernest Bourassa, de Québec; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Ernest Bourassa, M. Adolphe Bégin, Mlle Lucia Bégin, Bienville, Mme Vve J.-C. Bégin, Québec, la R. Sr Lucia des Anges Cong. St-Louis de France, Pont-Rouge. Les funérailles ont eu lieu mercredi.

Rôle d'évaluation à St-Jean-Chrysostome

La révision du rôle d'évaluation de St-Jean-Chrysostome n'a donné lieu à aucune plainte, ainsi le rôle a été homologué tel que déposé au conseil par les évaluateurs qui étaient messieurs Antoine Carrier, Raymond Plante, Albert Pichette. Ceci est une cause de satisfaction pour les administrateurs municipaux. Par suite de la révision du rôle, l'évaluation imposable augmenta de \$20,400, passant de \$690,000.00 à \$714,400.00.

Indignation du maire de Lévis contre le projet du nouveau pont de Québec

Excusant les membres du conseil qui venait de siéger en comité et partant avoir retardé la présentation du plan d'ensemble de la Cité de Lévis, Son Hon. le maire Clément Marie Thivierge, M.D., s'est dit indigné contre les nouvelles que venait de publier l'Action et Le Soleil relativement à la construction éventuelle d'un nouveau pont de Québec à 700 pieds en amont du pont actuel. L'Est de la province et nous sommes de cette région

qui a toujours été négligée par les gouvernements aussi bien provincial que fédéral, quel que soit le parti au pouvoir. Il est temps que nous fassions entendre notre voix afin que l'on cesse de nous ignorer. Je me propose, continue-t-il de favoriser, de susciter un mouvement de protestation englobant tous les corps publics et toutes les personnes influentes de Lévis à Gaspé afin de soutenir notre point de vue par

rapport aux communications directes entre Lévis-Québec et au besoin nous organiserons même une marche sur Québec afin de nous faire entendre. Dès ce soir, je demande à toutes les personnes intéressées à se joindre à nous, de protester et de continuer dans cette veine tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas reculé et le gouvernement reculera comme d'autres l'ont fait. On peut donc s'attendre à ce que tout soit mis en branle d'ici quelques jours pour faire des représentations auprès des députés et ministres de la région et aussi pour organiser

une véritable vague de protestations qui déferleront vers les bureaux du gouvernement en protestation contre le projet annoncé.

AVIS

aux résidents de LEVIS - LAUZON et le banlieue

Pour toutes NOUVELLES à publier dans L'ACTION

E.V.P. communiquer avec M. J.-L.-M. VERRET

6 rue Magloire - Lauzon TEL.: 837-4152

Saint-Henri veut se prévaloir des services pédagogiques de la radio

Duchesses des Loisirs



La Commission scolaire de St-Henri présidée par le Dr Roger T. Roberge acquitte des comptes au montant de \$12,403.87, lors de sa dernière session. Proposée par le Dr Roberge et adoptée à l'unanimité, une résolution qui sera transmise au Département de l'Instruction Publique à l'effet que la Commission de St-Henri désire se prévaloir des avantages et services pédagogiques de la radio, qui sont mis à la disposition des commissions scolaires. Marotte, Boly et Cie de Québec sont ensuite réengagés comme vérificateurs des livres de la commission pour l'année 1963-64, aux mêmes conditions que les années précédentes. Les commissaires adoptent ensuite une résolution autorisant le président Dr Roger T. Roberge et le secrétaire Gérard-F. Roberge à signer une entente avec la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, afin que cette dernière accepte les élèves de St-Henri, au niveau secondaire au mois de septembre prochain.

Personnel enseignant engagé

La Commission scolaire de St-Henri présidée par le Dr Roger T. Roberge a terminé l'engagement ou le réengagement de son personnel enseignant pour l'année académique 1963-64. Il y eut d'abord 5 engagements de nouvelles institutrices en remplacement de celles qui ont quitté le service de la commission pour différentes raisons; puis le réengagement de 18 institutrices ou institutrices aux conditions fixées par une convention collective. La Commission a aussi désigné les institutrices suppléantes qui remplaceront leurs consœurs durant l'année. La majorité du personnel enseignant est de St-Henri, il y a quelques institutrices venant de l'extérieur, soit St-Anselme, Ste-Claire, Lévis et Lauzon. Pour sa part M. Lorenzo Jean a été réengagé comme directeur de l'école Belleau.

Ne négligez pas le glissement des FAUSSES DENTS

Vos fausses dents tombent-elles, glissent-elles ou occasionnent-elles quand vous parlez, mangez, riez ou souriez? Ne vous laissez pas envahir ou embarrasser par ces inconfortables PARTIEES une poudre alcaline (non acide) suspendue sur vos dents, garde vos dents plus fermement en place, vous assure une sensation de sécurité et un grand confort. Aucune sensation ou goût désagréable et pâteux. Prescrivez-vous PARTIEES aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie.

COCA-COLA LTEE rend hommage aux GAGNANTS DU CONCOURS

Félicitations à tous ceux qui ont gagné jusqu'à ce jour au grand concours de \$300,000! Voyez-vous pourquoi il est devenu si populaire de jeter un coup d'oeil sous les capsules de Coke? Et le concours continue!

Six personnes ont gagné chacune une décapotable Ford Galaxie 500 X/LI

Bernard M. Foley, 1106, rue Field, Ottawa 12, Ont. K. M. Crossing, 965 Melrose, Apt. 3, Montréal 28, P.Q. Sherwin Russell Moriyama, Box 280, Magrath, Alb. G. C. Rose, 6696 Chebucto Rd., Halifax, N.-E. Fernand Osborne, 152A Briand, Gatineau, P.Q. Mme Shirley Wilkinson, 92 Wareside Rd., Etobicoke, Ont.

TRENTE PERSONNES ONT GAGNÉ CHACUNE UN APPAREIL DE TV MINIATURE SONY!

C. MacGillivray, 914 Lakeshore Drive, Penticton, C.-B. • Peter LeBrun, Atholville, N.-B. • Mme Margaret Healy, 1157, rue Ottawa, Montréal 3, P.Q. • M. Ronny Kruger, 4620-19th Avenue N.W., Montgomery, Alb. • M. Charles Eugène Roberge, 3102, 38e Rue, B.G. 165, Shawinigan-Est, P.Q. • Mme Geo Fleming, 202-7th Street, West Westminster, C.-B. • Soeur Ste-Brigitte, Misericordia Hospital, Halleybury, Ont. • M. Richard Martel, 92 St-Ambroise, Loretteville, P.Q. • Gary Atkins, 484 Lynett Cr., Richmond Hill, Ont. • Mme Eileen McArthur, 61 Chandos Ave., Norwood, P.Q. • Mme Marie-Anne Poisson, 163 Champlain, Noranda, P.Q. • Gerry Colbourne, 175 Pembroke Rd., Mattawa, Ont. • Mme Herta Devodder, 505 Melrose Ave. West, Transcona 25, Man. • Harold S. Prince, 147, rue Union, Saint-Jean, N.-B. • Mme Ernest Cheverie, 152 First Ave., Toronto 8, Ont. • Antonio Deschênes, 892, rue Lavoisier, Arvida, P.Q. • E. B. Stevenson, Mountain Grove, Ont. • D. Wright, 6822, 2de Avenue, Montréal 35, P.Q. • M. Ian B. Hoyland, Box 176, Drayton Valley, Alb. • Donald Brierley, 4215 Gravelly St., N. Burnaby, C.-B. • Connie Hughes, 151 Elgin Street, London, Ont. • Mme Ken Aida, 58 Tudor Crescent, Winnipeg 15, Man. • Mme O. Jolivet, 5655, 8e Avenue, Rosemont, Montréal 36, P.Q. • J. M. Smith, 229 Eugénie St., Norwood, Man. • M. Peter W. Aia, 29 Kenwood Avenue, Toronto 10, Ont. • M. E. G. Caswell, 309 Dieppe Blvd., Lethbridge, Alta. • Mlle E. J. Root, 25 Peverly Street, Vancouver 10, C.-B. • M. Cecil Sheldon Weatherbee, Wentworth Sta. Curb. Co., N.-E. • Madeline Labrecque, 1615 Ozanam, Québec 3, P.Q. • J. F. Brousseau, Lac Bouchette Station, Comté Roberval, P.Q.

DES MILLIERS ET DES MILLIERS DE GENS ONT TROUVÉ DES JETONS-DOLLARS DISSIMULÉS SOUS LES CAPSULES DES BOUTEILLES DE COCA-COLA!

ET CE N'EST PAS FINI! LE CONCOURS CONTINUE!

Votre nom ne figure-t-il pas ici? Il est encore temps d'y remédier! Il reste encore de nombreux prix à gagner. Continuez à regarder sous les capsules de Coke pour voir s'il y a des jetons-dollars valant jusqu'à \$2,000, chacun. Pour participer aux concours hebdomadaires, envoyez la rondelle de liège spécialement marquée de la capsule. Obtenez des détails complets dans les magasins où vous voyez des cartons de Coke en étalage.

avec Coke y a d'la joie!

LE FANTOME



par Lee Feik et Ray Moore



LA SOURIS MIQUETTE



par Walt Disney



PHILOMENE



par Ernie Bushmiller



Demandes de St-Henri au ministre de la Voirie

Le conseil du Village St-Henri présidé par Son honneur le maire J.-E. Campagna fera les demandes suivantes au Ministère provincial de la Voirie par l'entremise de M. Roger Roy, C.A., député de Lévis et assistant parlementaire du premier ministre.

D'abord le pavage en asphalte du boulevard de la Paix et de la rue Dumont; Construire un pontceau et faire le terrassement nécessaire pour le raccordement de la rue Dumont à la route no 53; Allonger le pontceau enjambant la rivière Boyer et élargir l'entrée conduisant au dit pontceau.

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION!

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus \$..... pour..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque).

Nom..... Comté.....

Adresse.....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
\$1.35	\$4.00	\$7.00	\$13.00

N.B. Les abonnés qui reçoivent le journal par porteurs et qui paient pour une année à l'avance ont droit à la revue MARIE-FRANCE pour la même période en versant un montant additionnel de \$1.00 ou \$66 pour six mois.

Abonnement à la semaine par porteurs

Québec, Lévis et banlieue 30 cts par semaine
Action et Marie-France 35 cts par semaine

Partout ailleurs 25 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois \$3.00 - 6 mois \$5.25 - 12 mois \$10.00
L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS 15 mois - \$20.00	Angleterre et pays du Commonwealth 12 mois - \$15.00
Hebdomadaire, parliant au Canada (journal de nuit sans supplément) \$6.00 par année	Hebdomadaire \$15.00 par année
Angleterre et pays du Commonwealth 12 mois - \$15.00 par année	Autres pays étrangers Quotidien \$25.00 par année
Quotidien \$15.00 par année	Autres pays étrangers Hebdomadaire \$10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier postal 1727, Québec.

C'EST L'HEURE DE L'ACTION!

Blais

ARTHUR Blais 724-837-3666

MAINTENANT CENTRALISE DANS UN MEME LOCAL

- REPARATIONS
- MECANICIENS
- VENTE DE VOITURES
- TRES COMPETENTS
- NEUVES ET USAGES
- PEINTURE ET
- PIECES AUTHENTIQUES FORD
- DEBOSSAGE

Campagne de salubrité sur les terrains de jeu

(Par Lucien PLANTE)

Le Service de Santé de Québec entreprendra dès lundi une grande campagne de salubrité dans les différents terrains de jeux de la vieille capitale.

Le Dr Jacques Roussel, directeur adjoint de ce service municipal, a révélé, hier, que des infirmières allaient commencer leurs visites dans les parcs d'amusements dès lundi, afin de dépister notamment les cas de maladies contagieuses et faire rapport sur les cas de malpropreté dont certaines personnes se sont plaintes récemment.

Le Dr Roussel a dit avoir été informé que des enfants souffrant de maladies contagieuses et d'autres ayant des éruptions cutanées fréquentaient les piscines et les bains de pieds de ces terrains de jeux, d'où une source de contagion.

On déplore également que certains terrains sont malpropres, qu'on y trouve du papier provenant des repas pris en plein air par les enfants, que des cabinets d'aisance sont obstrués, que des douches ne fonctionnent plus, que des bains de pieds sont pleins de boue, etc.

En collaboration avec les moniteurs, l'Oeuvre des Terrains de Jeux, le Service de Santé de la ville a organisé une campagne en vue de remédier à cette situation déplorable.

Le Dr Roussel a ajouté que les infirmières s'y rendront régulièrement en vue de promouvoir l'hygiène personnelle et l'hygiène du milieu. Ce sera le pendant de l'hygiène scolaire dont ces mêmes personnes assument la surveillance dans les différentes institutions.

Des rapports seront soumis régulièrement aux autorités du Service de Santé, afin que tout soit conforme aux normes de la salubrité publique.



La Commission des Pardons n'aura pas à annuler la libération de Charles Bernier. Le juge Simard lui a imposé la prison

Lorsque le récidiviste Charles Bernier a été arrêté un mois de mai pour vol, tentative de vol et possession d'outils de cambriolage, la Commission des Pardons a jugé inutile de demander l'annulation de sa libération.

Pourquoi? Le représentant de la Commission à Québec, M. Marcel Caron, a laissé entendre que cela n'était pas nécessaire puisque sa culpabilité n'était pas prouvée.

Il a même suggéré: "Il n'est peut-être pas coupable..."

Hé bien, voici de bonnes nouvelles à l'adresse de messieurs de la Commission! Charles Bernier, croyez-le ou non, a été trouvé coupable, hier, par le juge Gérard Simard de la Cour des Sessions de la Paix de tentative de vol dans l'automobile de M. l'abbé Roland Lord. Et après jugement, la sentence imposée a été de six mois de prison.

Heureuse décision, n'est-ce pas? Messieurs de la Commission, vous n'aurez même pas à obliger Bernier à retourner en prison. Le juge Simard a tout fait le travail.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, Charles Bernier avait été arrêté le 23 mai dans une cour à l'arrière du 71 rue Ste-Ursule. Au moment de son arrestation, Bernier surveillait les parages pendant qu'un copain, James Albert Mc Kinnon, volait dans l'automobile d'un américain, M. Thomas Cassidy.

Hier, après avoir été condamné à six mois, Bernier a été renvoyé pour subir son procès aux Assises criminelles sous deux autres accusations, la première d'avoir volé dans l'automobile de M. Cassidy et la seconde d'avoir été trouvé en possession d'outils de cambriolage.

Bernier avait été libéré au printemps par la commission des Pardons après avoir purgé sa peine. Une sentence de quatre ans de pénitencier pour complicité dans un hold-up qui avait amené la mort d'un policier.

Normalement, à cause de la décision du juge Simard, Bernier devrait finir de purger sa première peine avant de commencer à purger la sixième de prison.

Est-ce que c'est ce qui se produira. C'est difficile à dire puisque la Commission des Pardons libère des types comme Léopold Dion même à deux reprises.

La belle Annie revient en Cour, mais, cette fois, elle est l'accusée

La belle Annie de la Basse-Ville qui ne travaille pas tout le temps et qui fréquente assidûment l'élément mâle de la vieille capitale a de nouveau parfumé les corridors de la Cour des Sessions de la Paix, hier, avec son parfum "Nuits infernales".

Cette fois, au lieu d'être la victime, Annie est devenue la présumée voleuse.

L'accusation a été d'avoir volé, mercredi après-midi, une somme de \$18 à un américain M. Gérard Deneault, un mason de Springfield, Massachusetts.

Mardi matin, Annie avait accusé un dénommé Tit-Guy de la côte d'Abraham d'avoir volé sa sacochette. La preuve avait révélé que Tit-Guy avait décidé de voler la sacochette d'Annie pour recouvrer \$30 remis dans l'espoir d'obtenir un certain service. Vu la preuve, Tit-Guy n'avait été condamné qu'à \$50 d'amende.

Et, hier, comme l'américain devait partir, la Cour a procédé immédiatement. M. Deneault a relaté au juge Henri Jolicoeur de la Cour des Sessions de la Paix avoir rencontré Annie au restaurant Paradis, rue St-Paul. "J'ai pris place à sa table", a raconté M. Deneault. "J'ai appelé la waitresse et j'ai nommé 'Pat' et j'ai commandé trois bières, une pour moi, une pour Annie et une autre pour un vieux monsieur. Après avoir reçu les trois bouteilles, j'ai payé avec un vingt. Quand 'Pat' a ramené le change, Annie l'a mis dans sa sacochette. Je lui ai dit: 'Remets-moi mon argent' mais elle n'a pas voulu. Quand j'ai vu ça, j'ai appelé la police..."

Après avoir entendu M. Deneault, le juge Jolicoeur a remis la reprise du procès au 18 juillet, d'autres témoins devant être entendus. Annie a pu reprendre sa liberté en fournissant un cautionnement de \$50 en argent.

Une histoire pour Graham Bell... "Ote tes singes de sur la ligne!!!"

"Ote tes singes de sur la ligne!" Cette phrase bien anodine qui, au cas où vous ne le pensez pas, n'a pas été prononcée à l'adresse du directeur d'un long procès, hier matin, en Cour des Sessions de la Paix et a ajouté une nouvelle page à l'histoire du téléphone.

"Ote tes singes de sur la ligne" a été débattu hier matin, lors du procès d'un journaliste de 44 ans de Portneuf-Station, de fait sur la personne d'un concitoyen, un machiniste de 33 ans que nous surnommerons "Chose".

De ce procès, disons ceci. A Portneuf-Station, il y a une ligne téléphonique avec de nombreux abonnés. Bien entendu, tout le monde ne peut parler en même temps. Et, des fois, il y en a qui parlent trop, et ça fait dire par son épouse: "La femme à Chose est tout le temps sur la ligne". Bill prend donc le téléphone et appelle la

femme à Chose à qui il dit: "Ote tes singes de sur la ligne..."

L'heure du souper arrive et tout à coup qu'est-ce que Bill aperçoit par la fenêtre? Chose ou si l'on veut le machiniste. Bill dit donc à Chose: "Dis à ta femme d'ôter ses singes de sur la ligne". Chose répond: "Si t'as quelque chose à dire à ma femme, adresse-toi à elle. Et, si tu veux me parler, descends".

Bill descend donc. La conversation s'engage. Le ciel devient nuageux. Bientôt des nuages gris recouvrent Portneuf-Station. Et tout à coup l'orage éclate.

Bill flanque un coup de poing sur la machine à respirer à Chose. La machine à Chose se brise. Le Dr Henri Roy de Portneuf soigne le tout et le tout débouche en Cour.

Après avoir entendu la preuve, le juge Albert Dumontier a dit coupable et a imposé une amende de \$50 à Bill.

Un an de prison pour vol d'automobile à un jeune homme de 19 ans

Un journaliste de 19 ans de Loretteville s'est vu imposer, hier, une sentence d'un an de prison par le juge Henri Jolicoeur après avoir plaidé coupable à une accusation de vol d'automobile.

Le jeune homme avant d'être condamné a demandé clémence mais en vain. "Donnez-moi n'importe quoi, mais pas la prison", a dit le jeune homme. Une sentence suspendue avec obligation de payer les dommages, ça ferait. Je vous en supplie.

Le procureur de la Couronne Me Anatole Corriveau: "Votre seigneurie, je demande la prison. Il y a assez de vols d'automobiles durant la saison estivale..."

Le jeune homme qui a déjà fait six mois de prison pour vol d'auto: "Une semaine en dedans et je vais mourir..."

Le juge Jolicoeur: "Je renvoie le dossier à la Cour de la Paix, je voudrais être élément, mais je dois sévir. A cause de votre dossier et aussi parce que vous n'avez rien dit sur le fait que vous avez volé d'auto, je vous impose un an..."

Protestations auprès du ministre du Travail

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec par la voix de son Conseil d'Administration réuni en séance régulière à Montréal, le samedi, 6 juillet 1963, sous la présidence de M. Jean Leduc, a pris connaissance des rapports de ses délégués qui ont assisté aux séances du comité des relations industrielles de l'Assemblée législative qui étudie présentement le nouveau code de travail.

La Fédération des commissions scolaires proteste contre le fait que le Ministre du Travail n'ait pas jugé opportun de convoquer spécialement la Fédération des commissions scolaires à siéger au comité des relations industrielles.

Le Ministre du Travail n'ait pas répondu à une demande formulée à plusieurs occasions et visant à faire représenter la Fédération au Conseil Supérieur du Travail.

La Fédération des commissions scolaires a néanmoins délégué certains de ses officiers aux délibérations du comité des relations industrielles, lesquelles ont pris position aux moments opportuns pour le bénéfice des commissions scolaires du Québec.

Pas de Québec fort sans indépendance?

Sans l'indépendance ou la souveraineté, le thème "Pour un Québec fort" est-il un objectif concret ou un mythe naissant jeté en pâture aux patriotes en pantoufles par des héros fatigués?

C'est à cette question que M. Georges Caron a répondu hier soir, devant le club Richelieu Ste-Foy, en affirmant que cela est impossible. Pour Québec fort s'édifie, il faut qu'il s'organise lui-même et organise fortement la marche de la communauté. Le Père Arès a déjà traité le sujet, et définissait un Québec fort comme une patrie réelle pour la nation canadienne-française et il en fait l'objectif essentiel. Il donnait comme exemple le peuple juif qui n'a vraiment retrouvé sa force, sa vitalité et sa sécurité qu'avec la restauration de l'Etat d'Israël.

M. Caron se pose la question à savoir si c'est la Palestine qui a été la patrie de la nation juive tout comme le territoire québécois est considéré comme la patrie des canadiens-français. Est-ce que c'est la fondation de l'Etat d'Israël en fait qui a mené à la création de ce peuple juif? Le sentiment patriotique des juifs n'a jamais pu s'exprimer dans sa plénitude sans la création de l'Etat souverain d'Israël. Pourquoi la situation serait-elle différente au Québec?

Le gouvernement d'Ottawa s'accapare donc cette somme aux dépens du Québec. Québec n'a pas non plus juridiction sur la politique tarifaire. Il devient donc impossible d'établir au Québec une industrie

secondaire. On n'a pas non plus juridiction sur la politique monétaire. Si la politique monétaire est devenue l'outil par excellence pour influencer l'économie, le gouvernement du Québec est impuissant actuellement à faire jouer ce levier pour aider les régions sous-développées du Québec.

Le commerce extérieur est aussi sous juridiction fédérale. Le Québec, pourvoyeur de devises étrangères pour tout le Canada, à cause de ses exportations de papier-journal, de pâte de papier, d'aluminium, d'amiant, de minerai de fer, tire-t-il vraiment parti actuellement de cet apport fabuleux à l'économie canadienne? Sans le Québec, nous nous annexons aux Etats-Unis. Il devient presque impensable que le reste du Canada puisse survivre économiquement sans le Québec.

Le Québec ne peut pas influencer le chômage, n'ayant pas les moyens nécessaires. Il ne peut rien sans la domestication des institutions financières étrangères. Cette domestication ferait plus pour notre communauté que n'importe laquelle campagne de solidarité économique nationale, fort louable, mais combien peu réaliste.

Pour un Québec fort, ne cherchons plus. Il n'y a plus qu'une solution, l'indépendance.

Félicitations au rapport "Boucher"

L'exécutif de la "Fédération des Services Sociaux à la Famille" a pris connaissance par la voix des journaux du rapport du comité d'enquête sur l'Assistance Publique. Dans son ensemble, ce rapport nous apparaît de prime abord plus que satisfaisant. Les commissaires ont accompli une besogne d'autant plus méritoire que c'était la première étude d'envergure du genre faite dans le domaine du bien-être dans notre province. L'exécutif de la Fédération félicite les membres du Comité pour leur travail de pionniers et leur souci de promouvoir le bien-être social dans le milieu québécois.

Le Comité Exécutif de la Fédération souligne quelques recommandations très pertinentes qui recevront l'appui total des travailleurs sociaux:

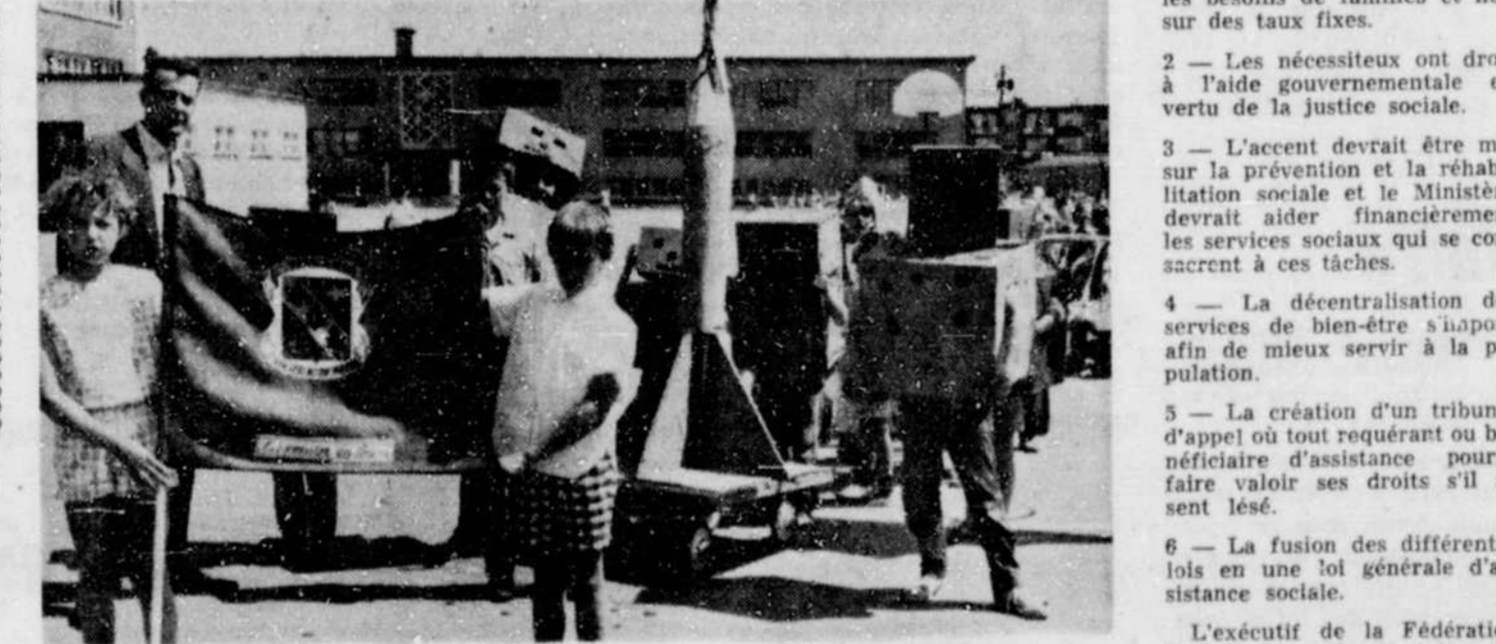
- 1 — L'assistance financière aux nécessiteux doit être basée sur les besoins de familles et non sur des taux fixes.
- 2 — Les nécessiteux ont droit à l'aide gouvernementale en vertu de la justice sociale.
- 3 — L'accent devrait être mis sur la prévention et la réhabilitation sociale et le Ministère devrait aider financièrement les services sociaux qui se consacrent à ces tâches.
- 4 — La décentralisation des services de bien-être s'impose afin de mieux servir à la population.
- 5 — La création d'un tribunal d'appel ou tout requérant ou bénéficiaire d'assistance pourra faire valoir ses droits s'il se sent lésé.
- 6 — La fusion des différentes lois en une loi générale d'assistance sociale.

L'exécutif de la Fédération était heureux de constater que le rapport reconnaît que la majorité des agences sociales se sont efficacement acquittées de la tâche qui leur fut confiée et qu'elles possèdent en quelque sorte une expérience plus vaste et plus riche que celle du gouvernement dans l'administration et la distribution des fonds d'Assistance Publique. Le Comité "Boucher" suggère même que des fonctions continuent de relever des agences sociales en certains endroits, moyennant certaines conditions et exigences bien légitimes selon l'exécutif de la Fédération. Ce témoignage des commissaires fera disparaître certaines critiques adressées par les autorités du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social, nos Services Sociaux à la Famille devraient connaître une période de sécurité, de stabilité, de progrès et ceci pour le plus grand bien de tous ceux qui comptent sur les services de prévention, de réhabilitation et d'assistance qu'offrent nos agences sociales privées.

Bref, la "Fédération des Services Sociaux à la Famille" considère comme constructif le condition que les recommandations de ce rapport soient maintenues appliquées par les autorités du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social, nos Services Sociaux à la Famille devraient connaître une période de sécurité, de stabilité, de progrès et ceci pour le plus grand bien de tous ceux qui comptent sur les services de prévention, de réhabilitation et d'assistance qu'offrent nos agences sociales privées.

Les membres de la "Fédération des Services Sociaux à la Famille" doivent se réunir sous un prétexte pour prendre connaissance du texte complet du rapport du Comité d'Enquête sur l'Assistance Publique et une déclaration plus élaborée l'ensuivra.

Parades des enfants à Sillery



Plus de 100 enfants de Sillery ont participé hier après-midi à l'événement spécial de la semaine à la Commission des Loisirs de Sillery, soit la parade qui avait pour thème: "L'activité à la BASE". On remarque parmi ces jeunes enfants, le directeur de la Commission des Loisirs, M. Philippe Marton. (Photo L'Action Marcel Laforce)

Le Rodéo national de la Sécurité routière a débuté à Québec



Les douze participants du Rodéo national de sécurité routière ont fait une visite à l'hôtel de ville de Québec, hier après-midi. M. Denis Demers, vice-président des Jeunes Chambres de Commerce, et président de ce tournoi, a présenté les visiteurs à M. l'échevin Olivier Samson, représentant de S. B. Laforce. (Photo L'Action Marcel Laforce)

Le tournoi est sous les auspices de la Fédération des Assureurs du Canada, mais organisé par les Jeunes Chambres de Commerce. Il se poursuivra jusqu'à samedi et se clôturera sur le terrain du Colisée à l'Exposition provinciale. Sur la photo, on remarque de g. à d. M. L.S.H. Piper, directeur général de la Fédération des Assureurs du Canada; Mlle Shila Scruton, de Peterborough, Ont., seule concurrente du tournoi; M. Denis Demers, président du tournoi, ainsi que M. l'échevin Olivier Samson. Il s'agit du huitième tournoi national annuel et le premier qui se tient dans la province de Québec. (Photo L'Action, par Marcel Laforce).



DU HAUT DES REMPARTS

La cité de Québec a perdu ses échevins pendant trois jours

Les mouches ont dû voler en paix dans la grande salle du Conseil de l'hôtel de ville de Québec, ces derniers jours. Une telle tranquillité si peu coutumière était évidemment causée par l'absence du maire et des échevins dont la plupart avaient entrepris la traditionnelle excursion de pêche au camp de la Loutrre, situé sur les bords du grand lac Jacques Cartier, près de l'Étape.

Tout en tirant les plus grands profits de trois jours de détente dans la nature, les conseillers municipaux sont allés quelques fois taquiner les truites dans les larges baies du magnifique lac Laurentien, mais rares sont celles qui daignèrent mordre à leurs hameçons. Considérant cet échec beaucoup moins humiliant qu'une défaite électorale, tous se consolèrent en tirant cette commune conclusion: "Les vers attirent plus les truites que les mouches".

Les chroniqueurs municipaux qui étaient venus passer la dernière journée avec les échevins se sont toutefois demandés à quel bout de la perche se trouvaient réellement les vrais poissons ???

La vieille capitale sera blanche comme neige en fin de semaine

Faisant allusion au présent débarquement de marins américains dans la vieille capitale, un ami déclara ironiquement hier soir: "Les rues de Québec seront blanches tout à la fin de semaine comme après une bonne tempête de neige". Les 4 navires de la 2e Flotte qui se sont accostés ce midi à l'Anse au Foulon sont de véritables fourmillières d'où surgissent chaque jour plus de 4.000 matelots anxieux d'apprécier la légendaire hospitalité québécoise que d'autres compagnons passés chez nous avant eux leur ont tant vantée.

Ces hommes de la mer tout de blanc vêtus qui débambuleront dans les grandes artères de la capitale provinciale sont originaires de divers coins des Etats-Unis et tous n'ont pas la même couleur de peau car, dans les forces armées de l'oncle Sam, le racisme est proscrit. Certains ont le teint des gens bronzés de la Louisiane, d'autres les traits burinés du Texas et plusieurs de ces marins voutant actuellement sur les eaux de l'Atlantique ont vu le jour et grandi au bord du Pacifique.

Les marins américains sont-ils plus "show man" que les Français?

Un grand projet que nourrissait récemment le poste de télévision de Québec n'a pu se réaliser, mais il est possible qu'on parvienne finalement à le matérialiser à la faveur du séjour des navires américains dans le port de Québec.

S'inspirant du programme "Ed Sullivan Show", le réalisateur de la télévision "Dans les rues de Québec" se proposait de télédiffuser l'une de ses dernières productions sur le pont même du porte-avions français "Foch". Hélas, le commandant n'accorda pas sa permission, en dépit de diverses pressions. Comme les Américains sont moins allergiques que les français au "show business", il se peut que cet "audacieux" projet de poste de TV privé de la vieille capitale puisse enfin se réaliser.

Congrès des travailleurs de la pulpe et du papier

Quelques 75 délégués de tous les coins de la Province participent ces jours-ci au Congrès de la Fédération Nationale des Travailleurs de la Pulpe et du Papier. Ces congressistes représentent les travailleurs des papeteries et de la forêt des régions du Saguenay, de Québec, des Cantons de l'Est, de Montréal et de la Côte Nord.

Le président de la Fédération, monsieur Victor Dahl de Port Alfred, a soulevé son rapport d'ouverture du Congrès. Le président a particulièrement souligné dans son rapport la question de l'organisation qui devra permettre à la Fédération de prendre de l'expansion afin de pouvoir rendre service aux travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers qui souhaitent faire partie de syndicats vraiment canadiens et qu'ils ne soient pas dirigés par des étrangers.

Le président a également attiré l'attention des délégués sur la collaboration qui doit se faire entre les employeurs et les syndicats. Les dirigeants supérieurs des entreprises semblent comprendre la nécessité du dialogue avec leurs ouvriers, mais malheureusement, ces idées ne semblent pas comprises dans les rangs inférieurs de l'administration et sur le plan des usines proprement dites. On peut même dire, ajoute le président, que ces derniers n'acceptent pas encore le fait syndical dans sa totalité.

Bénédictin apostolique aux Zouaves

Sa Sainteté le Pape Paul VI a fait parvenir un télégramme à Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, faisant part de sa joie à la réception de l'hommage des zouaves pontificaux canadiens à l'occasion de son accession au siège de saint Pierre et leur transmettant sa "première bénédiction apostolique".

Le télégramme est rédigé en ces termes: "Sa Sainteté reconnaissante — Délicat hommage Zouaves pontificaux canadiens — Envoie tout coeur Colonel Trudel et tous membres association, première bénédiction apostolique". Cardinal CIOGNANI.

Que se passe-t-il aujourd'hui à Moscou...

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Bien protéger le cachet de l'île d'Orléans

Dans la région métropolitaine québécoise, l'île d'Orléans constitue un véritable joyau qu'il convient d'entourer de bien des égards. Les lieux ont leur cachet propre; un cachet véritablement attachant dont l'on ne se lasse point de constater toute la beauté. Au fait, quel touriste vient à Québec sans, du même coup, exprimer le désir de "faire le tour de l'île" ?

L'île d'Orléans doit demeurer cet écrin; elle doit, en cet ordre d'idées, être l'objet de la sollicitude commune. Cependant, le problème n'est pas ce qu'il était il y a, par exemple, un demi-siècle, voire il y a vingt-cinq ans. La situation, avec le temps, s'est modifiée: De centre à peu près exclusivement rural et estival qu'elle était alors, l'île — sans pour autant cesser d'être liée de près au terroir — devient graduellement zone intégrante de l'ensemble métropolitain québécois. Des familles et entreprises venues du dehors y prennent pied, s'y établissent. Il est facile de prévoir que, d'ici à quelques années, l'île sera, en partie du moins, le site de plus considérables agglomérations résidentielles. Le monde des affaires voudra aussi y tenir feu et lieu.

C'est ici qu'apparaît nettement la

nécessité de règles d'urbanisme, d'un plan directeur permettant de bien voir vers où l'on s'achemine, où au juste l'on dirige ses pas. Cette remarque, M. Edouard Fiset, architecte et urbaniste-conseil, vient de la formuler devant les membres de la Chambre de Commerce de l'île d'Orléans. Sans doute, l'idée, si l'on y donne suite, suscitera bien des problèmes; mais il ne faudra pas que l'on se laisse rebuter par la complexité de la tâche. Car, encore une fois, même si ce coin de terre charmant qu'est l'île d'Orléans connaît présentement une transformation en somme assez inévitable, il ne faut pas y aller en tout au hasard, un peu à l'aveuglette. Il y a lieu de prévoir, de coordonner. En effet, la civilisation moderne a, en un sens et selon la mesure indiquée, sa place sur l'île; il ne faudrait pas, toutefois, que son entrée en scène vienne imperceptiblement, mais continuellement défigurer le cachet global des lieux.

Que les corps publics, le gouvernement du Québec en particulier, aient bien l'oeil au guet. Pour sa part, la Chambre de Commerce de l'île se montre vigilante. Elle donne un intéressant exemple à suivre.

Odilon ARTEAU

Question d'atmosphère

Ce qui manque en tout temps, mais peut-être davantage en période de vacances, à bien des foyers, à nombre de campeurs, d'excursionnistes, d'amateurs de sports, n'est-ce pas une atmosphère chrétienne? On s'imagine qu'il faudra alors gêner le plaisir, et l'on en raffole.

Entendons-nous. Gêner le plaisir sain, pris avec modération mais aussi avec gaieté et entrain, avec tous les agréments d'une société éduquée dans ses moeurs et respirant la vraie liberté qui s'attache au bien et le préfère à tout; gêner ce plaisir? Jamais, bien sûr! Mais... gêner le plaisir dangereux, s'écarter du plaisir mauvais: certes, oui! Et, beaucoup plus que des admonitions et des reproches passagers, c'est l'atmosphère chrétienne qui pourra le mieux concourir à éloigner les licences d'un laisser-aller très contagieux en certains milieux.

Des parents désabusés diront, peut-être, qu'on ne peut plus suivre jeunes gens et jeunes filles, qu'on ne peut tout de même pas les empêcher de s'amuser, qu'il ne sert à rien de commander sans être obéi, etc.

Pourtant, avec tact, avec discrétion, avec tout le sérieux du véritable amour,

Notre front populaire

Le Code du Travail était en gestation depuis des années et des années. Il a pris, enfin, la forme d'un projet de loi... qui vient d'être reporté à la prochaine session. M. Jean Marchand, président de la Fédération des Syndicats nationaux, n'a point pondu l'un de ses innombrables communiqués de presse pour protester.

Le bill 60 sur l'éducation est sorti des flancs d'une commission royale avec une rapidité qui est absolument sans précédent. Il est reporté à la session suivante, comme le Code du Travail et avec autant de raisons sérieuses. M. Marchand en est tout fâché. Serein et détaché sur le problème ouvrier qui le concerne, il est outré-cuidant et catégorique sur la question de l'éducation où il est le seul à se trouver une compétence particulière.

Ces chefs dits "ouvriers" distribuent les dogmes et les anathèmes sur tout et

rien. D'où tiennent-ils le mandat de leur universalité? Quand les cotisants de M. Marchand ont-ils été consultés sur le rapport Parent et le Bill 60?

Etrange conception de la démocratie! Non seulement on parle au nom de ceux que l'on ne consulte point, mais on veut se substituer aux législateurs qui ont été élus pour gouverner, en leur faisant avaler de force et en silence des lois qu'on leur refuse le loisir d'étudier!

Evidemment, M. Marchand obéit au mot d'ordre de notre petit Front populaire: il en a repris, à son compte, tous les cancons et toutes les rumeurs. Cela lui a valu une manchette de plus dans les journaux et... les tapes dans le dos des amis. Mais les cotisants finiront par se demander qui mène dans leurs syndicats et... où on les mène!

L. Paré

courants et remous

Alphabet en révolution

Parce que la Législature n'a pas adopté le bill sur l'éducation à la vapeur... des canicules, il y a grand branle-bas dans notre petit monde des lettres.

Tout l'alphabet est en révolution... comme dans la soupe! Les journaux le disent, car ils sont inondés de "communiqués". La "A.P.U.M." (prière de confondre avec Lapoune) est scandalisée. "P.E.N." ébouriffe ses duvets adolescents. La F.E.L.Q. (qui serait en prison avec une lettre en moins) clame l'urgence d'une "philosophie progressive" et, avec une belle logique, commence par refuser tout délai... dans la progression.

Au fait, combien parmi ceux qui se cachent dans tout ce macaroni des siges ont lu le rapport Parent? Combien ont vu, de leurs yeux, le Bill 60?

Peu importe! Parler avec jactance de ce que l'on ignore, imposer ses opinions aux autres, par la force s'il le faut, voilà ce qu'on appelle le "déblocage" au Québec.

"M'a t'changer d'nom..."

Le Crédit Social changerait de nom. Il semble en effet, que l'image qu'évoque son nom actuel dans de nombreux milieux ne soit pas favorable en période électorale. On veut donc changer l'habit, mais on ne changerait pas le moine. Il faudrait d'abord enlever le qualificatif social qui fait trop "socialiste", ce à quoi s'oppose le "crédit" car le parti s'oppose au crédit dans l'administration du pays.

Il ne reste pas grand chose. Avant les élections, on aurait pu l'appeler le parti Caouettiste, mais cette tendance perd de la faveur. Pas de crédit, pas de social, pas de caouettisme; pour un parti d'extrême droite, de réformes monétaires, d'entreprise privée, que pourrait-on suggérer? Peut-être le parti de l'individualisme comptant, et pourquoi pas, de l'individualisme mécontent...?

La Troika

entre la Russie et la Chine?



La réunion de Moscou à l'échelon supérieur entre des représentants des partis communistes "fraternelles" de l'Union soviétique et de la Chine se poursuit dans une atmosphère plus fratricide que fraternelle. Ce sera apparemment plus un champ de bataille qu'une conférence de paix.

Depuis quelques mois, le conflit "idéologique" prend une acuité croissante. On ne voit même plus légèrement les accusations et contre-accusations en les dirigeant, à la surface, contre les "dogmatistes albanais" ou les "révisionnistes yougoslaves"; on a jeté masques et gants.

L'expulsion de diplomates chinois de Moscou a servi de prélude dramatique à la réunion. Mais on se rappelle que, déjà l'an dernier, le gouvernement chinois avait fermé les consulats soviétiques de Moukden et de Shanghai, alléguant qu'ils servaient de centres de mouvements "subversifs".

Ces gestes ne manquent pas de signification. Ils mettent en relief que la querelle n'est pas d'ordre simplement théorique entre les partis communistes, mais d'ordre politique entre gouvernements communistes. Elle a trait à la politique aussi bien qu'à l'orthodoxie, ou l'hétérodoxie, marxiste-léniniste.

Il ne faut pas, pour autant, minimiser les divergences idéologiques. Pour le plus orthodoxe Mao Tse-Toung, Khrouchtchev doit paraître coupable d'un "révisionnisme" très grave. Aux yeux de Khrouchtchev plus pragmatique, Mao paraît un "dogmatiste" entêté.

L'apparence d'une profonde hérésie

Les attaques de M. Khrouchtchev contre le "dogmatisme" doivent en elles-mêmes sembler une hérésie profonde aux esprits orthodoxes, en Chine ou ailleurs. En effet, comment pourrait-on attaquer le "dogmatisme" sans implicitement mettre en doute le "dogme" ? Et toute la foi marxiste repose sur l'acceptation aveugle du dogme marxiste.

Mais c'est une particularité constante de la vie communiste que toute lutte en vue du pouvoir se poursuit en termes idéologiques. Adversaires et rivaux s'accusent toujours d'hérésies et de "déviations".

Il en est ainsi dans le cas actuel. Sous le couvert des controverses relatives à l'interprétation exacte des enseignements de Marx et de Lénine s'agit une rivalité personnelle entre Khrouchtchev et Mao. Et ce qui est encore plus important à mes yeux, s'agit le conflit de puissance entre la Chine et la Russie.

Il est significatif que l'écart entre Moscou et Pékin se soit révélé ouvertement lorsque le gouvernement soviétique a refusé d'appuyer, et même condamné par voie de déduction, l'attaque des Chinois contre l'Inde.

Mais les racines s'enfoncent plus profondément. Pour les Chinois, la Russie soviétique reste une puissance impérialiste européenne.

par W. N. EWER

Pour les Russes, la Chine reste un "pays asiatique en voie de développement", auquel il faut accorder aide et amitié, tant que son comportement mérite aide et amitié. Mais il importe qu'elle "connaisse sa place" et qu'elle accepte l'Union soviétique en tant que "dirigeante" de tout le monde communiste.

Les Chinois se souviennent... Les Chinois éprouvent des sentiments plus profonds. Ils n'oublient pas (et ils commencent même à se rappeler publiquement) qu'une bonne partie de la Sibirie orientale a été un territoire chinois que la Russie a annexé à la suite d'une attaque armée et d'un "traité inégal".

Ils n'oublient pas que, au début de la révolution communiste, ils n'ont obtenu que peu d'aide ou d'encouragement de Moscou, ou que le gouvernement soviétique a maintenu ses relations amicales avec Tchiang-Kai-Tchek jusqu'à ce qu'il soit chassé du continent vers Formose.

Ils n'ont pas oublié les tentatives soviétiques en vue de s'assurer un pied-à-terre per-

manent dans le Sinkiang, ou le pillage de la Mongolie ou l'appui accordé à l'indépendance mongole.

Ces griefs (et il en existe bien d'autres) causent une profonde irritation. Le coup définitif est venu de l'attitude de Moscou lors du différend sino-indien et des tentatives de pression sur Pékin résultant de la diminution de l'aide économique "désintéressée" des Soviétiques.

Les Chinois en sont venus à comprendre que, quels que soient les sentiments "fraternels" que les communistes peuvent entretenir les uns pour les autres, la politique soviétique, ainsi que Staline l'a un jour déclaré franchement, "reste dirigée vers les intérêts de l'Union soviétique et nulle part ailleurs au monde".

Les Russes en sont venus à comprendre qu'il en est de même des Chinois.

Aucune solution par le communisme

Malgré toutes ses prétentions, le communisme s'est révélé incapable de "résoudre les contradictions" existant entre les Etats communistes. L'Union soviétique et la République populaire de Chine mènent une "politique de force".

C'est un mouvement au cours duquel elles se trouvent en un violent antagonisme pour une multitude de raisons. Il n'existe pas de "solidarité communiste".

Tout cela se trouve au fond du combat "idéologique" actuel entre les deux partis communistes.

Il s'ensuit que, même si l'on trouvait un moyen (ce qui paraît bien improbable) de voiler l'écart idéologique, comme en 1960, les antagonismes subsisteraient entre les deux gouvernements.

Dans le monde non communiste, nous devons nous habituer à penser séparément à l'Union soviétique et à la Chine communiste, et non pas collectivement en tant que parties indivisibles d'un tout "monolithique".

Cela ne résoud pas le problème de nos relations avec l'une ou l'autre. Mais ce fait doit, dans les mois et les années à venir, modifier la nature de ce problème.

(SIRU)

Mgr Sheen écrit...

Tâchez de trouver en défaut certaines personnes qui faisaient montre d'esprit religieux et raisonnez comme si leur comportement était celui-là même de l'Église. Cultivez en vous une rançune à l'égard de Dieu. En définitive, niez tout bonnement Son existence et faites dès lors de vous un dieu. De même que, par un sens suraigu de la critique, vous pro-



Comment devenir névrosé?

jetiez votre culpabilité sur autrui, visez maintenant à calmer votre conscience troublée en rejetant sur Dieu votre propre culpabilité.

5. — Devenez dur, inexorable et rebelle. — Si vous êtes jeune, commencez à tout détruire; si vous êtes plus âgé, devenez communiste. Cela vous permettra de donner une force constituée à votre haine individuelle pour tout le monde, même pour Celui qui a tout créé. Votre irritation devient alors opiniâtre et finalement agressive. Vous trouverez qu'il "est dur de vivre avec les gens", tellement ils se refusent, selon vous, à vous apprécier.

6. — Allez voir un psychanalyste, non pas un psychiatre. — Choisissez particulièrement un psychanalyste qui vous dira: a) — que tout sentiment de culpabilité est anormal; b) — que vous devez davantage vous "libérer" par le truchement de la lieence, en matières sexuelles; c) — que votre faux sens de la culpabilité est attribuable à un complexe d'Édipe (si vous êtes du sexe masculin), et à un complexe d'Électra (si vous êtes du sexe féminin). — Évitez soigneusement de lire de bons ouvrages écrits par des psychiatres comme Paul Tournier; mettez-vous aussi en garde contre quiconque soutient que les manifestations anormales de culpabilité ont, à leur base, une culpabilité véritable.

7. — Repoussez immédiatement toutes grâces que Dieu vous accorderait d'admettre que votre négation du péché est plus que votre péché. Ces

impulsions, ces appels, venant aussi du subconscient, sont ce que l'on appelle les grâces actuelles. Bien qu'ils vous exhortent à constater que votre refus de voir rend votre cécité accrue, rejetez-les immédiatement. Qualifiez-les de "béquilles" et dites-vous: — "Pourquoi m'appuierais-je sur quelqu'un d'autre que moi-même? Je suis mon propre créateur, mon propre sauveur. Mon oeil a sa propre lumière; mon estomac sa propre alimentation; mon oreille n'a que faire d'harmonies extérieures; mon esprit n'a pas besoin de professeur; ma culpabilité n'a pas besoin de... Je n'ai pas de culpabilité". Vous voici maintenant fixé dans votre névrose. A partir de ce moment-là, tout ce dont vous avez besoin est de la trouver moins lourde. L'alcool vous aidera pendant quelques heures — tant que l'effet s'en fera sentir chez vous; puis, vous voudrez boire de nouveau pour réprimer chez vous la culpabilité. Votre sympathie, votre compassion au spectacle de la détresse humaine, de la pauvreté, de la maladie et des infirmités s'amenuiseront, ira en diminuant; et cela, parce qu'elles ne constituent point de rappels du fait que vous ne devriez point songer uniquement à vous-même. Votre cynisme vous fera chercher refuge dans des aphorismes dénués de sens, en ce qui concerne l'attitude à adopter face à telle ou telle circonstance de la vie.

Suivez bien les règles énoncées plus haut et vous en arriverez à une névrose issue de votre petite vie à vous, "irrépréhensible" et "innocente", ainsi que de la "mécanicité" et de la "brutalité" d'autrui. En dernière analyse, que sera au juste votre névrose? Une lâcheté; une recherche d'explicite la où il devrait y avoir recherche de pardon; une meprise consistant à prendre une croix pour une béquille. Comme l'être humain peut parfois verser dans l'aberration! Une béquille est un objet sur lequel l'on s'appuie; une croix est quelque chose qui s'appuie sur nous — pour nous guérir.

Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Malley Agency Service Inc., via Canada Wide Feature Service Ltd.

L'Action sociale

Directrice: Françoise La Rochelle-Roy

Le rôle important des breuvages dans l'alimentation quotidienne

MONTREAL. — (P. C.) — Les breuvages jouent un rôle important dans l'alimentation quotidienne, en particulier durant la chaude saison, alors que la consommation de liquides s'accroît considérablement. Parmi la grande variété de boissons, certaines n'ont d'autre valeur que celle

de rafraîchir, alors que d'autres possèdent des qualités nutritives. Pour bien des gens, le lait s'inscrit en tête de liste, parce qu'il constitue un aliment liquide d'importance. Le babeurre, liquide qui reste après le battage de la crème dans la fabrication du beurre, contient la même va-

leur nutritive que le lait écrémé, soit la moitié des calories du lait entier.

Ces breuvages, sont indiqués pour les personnes qui suivent un régime alimentaire, dans le but de maigrir.

Les jus de fruits et de légumes sont rafraîchissants en même temps qu'une bonne source de vitamine. Les bouillons froids s'inscrivent souvent au menu durant la saison estivale. Les bouillons de légumes contiennent peu de calories et pour cette raison sont fort appréciés des élégantes de la plage. En plus, cet aliment liquide n'est pas sucré et conserve l'appétit pour goûter à d'autres mets.

HOROSCOPE

LE SAMEDI 13 JUILLET

21 mars au 20 avril (Bélier) — Attention aux pentes trop douces, aux courbes trop raides. Conservez le sourire qui enlève et rassure.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne dissipez pas votre énergie dans trop de directions, à la fois. Vous concluez une bonne affaire.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous commencerez la journée sur un bel élan et la continuerez de même. Demeurez prudent et modéré dans la pratique des sports.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Un de vos proches, au comble du bonheur, vous injecte une forte dose de : "joie de vivre".

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous vous adaptez bien aux changements inévitables. Des difficultés mineures risquent de provoquer des incidents domestiques.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Faites la part des choses et ne secouez pas trop rudement vos vieilles habitudes. Soirée tonifiante.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Des émotions fortes marquent cette journée d'un sceau ineffaçable. Maintenez de l'ordre dans vos affaires.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Traitez cette jour-

SI VOUS ETES NE UN 13 JUILLET

Réceptivité, imagination et adaptabilité sont en tête de vos caractéristiques. Vous aimez vous battre avec vous-même pour dépasser vos records, et mettre le cap sur de nouvelles réalisations. Sous ce signe sont nés des patriotes fervents et des maîtresses de maison remarquables.

née comme elle le mérite, sans vain regret, sur hier, sans comparaison avec ce que pourrait être demain.

23 novembre au 31 décembre (Sagittaire) — Journée propice aux recherches, aux investigations, au règlement de problèmes d'ordre professionnel.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Si vous avez de la patience et de la bonne volonté à revendre, tout ira pour le mieux, aujourd'hui.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Une attitude sereine contribuera à votre mieux-être. Demeurez le maître de vos entreprises et de vos intérêts.

20 février au 20 mars (Poissons) — Réserve et modestie distingueront les gens sérieux, des autres. Faites provision de gaieté pendant la fin de la semaine.

TROIS BOLEROS



9321 10-20



Marianne Martin

La mode des bracelets gagne de la popularité

La mode des bracelets, qui mettent si bien en valeur les robes sans manches qu'on porte cette saison, est de retour. Ils se portent larges et seuls, ou par plusieurs et de larges diversités comme les portaient nos grand-mères de l'ère victorienne. Un bijoutier londonien vient de créer un système de fermeture à glissière breveté, qui maintient solidement en place les gros bracelets rigides et s'olange, agrandissant le cercle, lorsque le fermoir s'ouvre accidentellement. Un autre modèle de bracelet, créé par le même joaillier, est muni d'un fermoir-boucle qui le maintient en place sans meurtrir le bras.

Teresa Stratas s'attire des éloges

MOSCOU. — (P. A.) — La cantatrice canadienne Teresa Stratas, s'est attiré de nombreux éloges pour une interprétation, à l'opéra de Riga. Dans le journal Latvian communiste, on dit de la jeune Torontoise qu'elle a su charmer tout le monde par son talent.

Mlle Stratas a terminé sa tournée d'un mois en URSS par un concert avec l'opéra de Riga.

A Moscou, Mlle Stratas avait fait sensation en quittant la scène durant une représentation de la compagnie de l'opéra de Bolshoi. Elle avait aliéné que les spectateurs se s'intéressaient pas suffisamment à son interprétation.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas réalisables les vêtements de maison. Vous devez commander environ 10 jours avant la date de commande et la réception du patron.

No du patron _____
 Mesure désirée _____
 Nom _____
 Adresse _____

Au congrès mondial de l'esthétique

(par Jacqueline COULOMBE)

Vingt-quatre pays avaient délégué un représentant au congrès mondial de l'esthétique qui eut lieu du 27 au 30 juin dernier, au Musée national de Munich.

Cet événement annuel qui groupe trois à quatre mille congressistes leur apporte les communications récentes, d'ordre scientifique et professionnel. Au rythme d'une conférence, de vingt minutes en vingt minutes, de huit heures a.m. à cinq heures p.m., une centaine de conférenciers : spécialistes de la médecine et de la chirurgie, de la pharmacie, de l'esthétique et des techniques spéciales étudient tous les aspects de l'esthétique. Les communications émises dans les quatre langues officielles : français, anglais, allemand et italien sont complétées de films documentaires et d'une exposition permanente.

A ce rendez-vous, le Canada faisait bonne figure. Il prit sa place à part entière dans ce domaine si étroit de la beauté et de la santé.

M. Georges Serei, délégué canadien, qui fut l'un des six présidents de séances, nous affirme que du point de vue du prestige international, le Canada s'est orienté dans les sphères dirigeantes de l'esthétique mondiale.

C'était la première fois que notre pays était représenté à ces importantes assises et M. Serei est fier de rapporter que les 24 délégués de tous les points du globe arboraient fièrement la feuille d'érable canadienne qui leur a gracieusement été offerte. M. Georges Serei représente l'Institut Edith Serei, branche canadienne, de l'une des maisons d'esthétique les mieux cotées.

L'esthétique est une profession en pleine expansion au Canada, et prend un essor considérable dans le Québec, sous l'impulsion de cet Institut, dont les écoles décernent des diplômes qui sont reconnus par le gouvernement français.

Un premier congrès canadien d'esthétique qui sera tenu à la fin d'octobre 1963 sera précédé d'un cours de perfectionnement pour les diplômés en esthétique, qui travailleront alors sous la direction du maître Pier Antoni. Un gala féérique, répétition de la finale du congrès mondial tenu à Paris, il y a deux ans, appesera un sceau ineffaçable à cette rencontre, à l'enseignement d'un art en pleine évolution.

Une récente découverte, qui fut l'objet d'une thèse présentée à l'université de Paris, soit : l'emploi de l'huile de vison dans les produits de beauté, représente un intérêt particulier pour le Canada, qui exporte ce produit outre-mer. Cette huile qui pénètre le mieux, à travers la peau, est reconnue comme une des meilleures ressources de beauté cutanée. Il est à noter que les découvertes sensationnelles sont rares dans le domaine de l'esthétique. Elles se font par paliers, lentement, dans un crescendo progressif qui tient compte des découvertes scientifiques et profite des travaux personnels des spécialistes.

Les prochains congrès des techniciens et artistes de l'esthétique se tiendront en Suisse et en Belgique, et l'on étudiera la requête de notre représentant, M. Georges Serei, qui a réclamé la tenue du congrès de 1967, au Canada.

Si notre pays a reçu des honneurs au congrès de Munich, il importe de souligner que notre délégué canadien n'a rien négligé pour les attirer. Il est souhaitable que sa proposition soit acceptée afin de favoriser l'essor de cette profession qui dépasse de beaucoup les opérations rajeunissantes et marche de pair avec les recherches, les découvertes... et les experts : médecins, chirurgiens, pharmaciens, cosmétologistes, diététiciens, oto-rhino-laryngologistes, dermatologues qui cultivent le souci de l'esthétique.



pour l'amélioration de la condition humaine. Aux confins de la santé et de la beauté se livrent parfois des batailles dont les lendemains exigent plus qu'une "caresse" de la science et de l'art.

Une femme-médecin de Toronto se consacre au bien-être des Iraniens

TORONTO. — (P. C.) — Une femme médecin de Toronto, vient d'arriver dans sa ville natale pour visiter ses parents durant une brève période de vacances, loin de son travail médical en Iran.

Le Dr Gloria Pearce Bakhtiar dit que la santé publique dans la région où elle exerce sa profession, laisse encore à désirer, mais elle a juré de poursuivre ses efforts pour l'améliorer.

Cette jolie femme de 28 ans habite l'Iran avec son mari, originaire de la Perse où il possède des terres, et qu'elle avait connu à l'université. Depuis déjà assez longtemps, le docteur Bakhtiar tente d'amé-

liorer les conditions médicales dans cette contrée biblique.

L'Association médicale canadienne a récemment rendu hommage à cette femme médecin pour son travail accompli parmi les paysans iraniens, ces derniers s'intéressent davantage à la médecine, a déclaré le Dr Bakhtiar, et on marquera sans doute un progrès dans ce domaine, maintenant que la Société Lion rouge et Soleil, équivalent de la Croix-Rouge, a promis son aide.

Après avoir passé la saison d'été à Toronto, le docteur Bakhtiar reprendra son travail à Agil.

Le saviez-vous ?

Contrairement à ce qu'on croit généralement, la foudre tombe souvent sur une grande nappe d'eau. D'après Sélection du Reader's Digest de juillet de nombreux baigneurs ont payé de leur vie l'apprendre. En cas d'orage accompagné de tonnerre, si vous nagez ou que vous vous trouvez en bateau, gagnez immédiatement la rive. Une petite embarcation en bois, surtout si elle est munie d'un mât, peut être très dangereuse.



Essor !

La robe de chiffon prend tel de l'essor dans une version de fourreau plissé, au bas duquel frémit un volant un modèle Ben Barrack.

SATISFACTION DEPUIS 1871

Le Piano Willis fera la joie et l'orgueil des mélomanes toute leur vie.

WILLIS & CO. LIMITED
 1095 rue St-Jean - Québec - Tél.: LA 4-3573

À PARIS MOQUETTE: le mot pour un tapis noir à mar.

À QUÉBEC ROCHETTE: le nom pour un tapis bien posé et qui dure.

Emilien Rochette & Fils Ltée

"CAVEAT EMPTOR" ! Recherchez la perfection !

"Caveat Emptor" qui veut dire "Acheteurs prenez garde" est une expression dont il faut vous souvenir si vous recherchez la perfection dans tout produit.

Ceci s'applique particulièrement aux textiles et si vous voulez obtenir un coton 100% pur, assurez-vous que l'article porte bien la mention "Tout coton" ou "Coton 100%".

Sur les étiquettes peuvent également figurer d'autres renseignements au sujet des procédés de finition auxquels les tissus ont été soumis. Voici les caractéristiques des quatre finis communément utilisés pour les cotons modernes.

Résistance au chlore. — Un traitement chimique prévient tout dommage ou jaunissement, lorsque les tissus, traités à la résine, sont blanchis avec des produits à base de chlore. Les cotons portant l'étiquette "Lavez-portez" (wash-wear), peuvent être blanchis avec des produits à base de chlore. Dans tous les autres cas, utiliser des produits à base de peroxyde ou sans chlore.

Résistance au froissement-déformabilité. — Un fini a été employé pour réduire au minimum tous risques de froissement, ou pour permettre au

tissu de se défroisser rapidement. Les cotons qui sont rebelles au froissement ou déformables, ne demandent qu'un léger repassage à la vapeur.

Pré-rétréci. — Ceci signifie que le tissu a subi un traitement chimique ou mécanique supprimant tout rétrécissement futur. Les cotons atteignent le standard le plus élevé contre le rétrécissement (1%).

Lavez-portez (wash-wear). — Ces cotons chimiquement traités ne nécessitent qu'un repassage très léger ou nul. Ils peuvent porter la mention "Lavez-portez", "Aucun repassage", "entretien facile", "Entretien minimum". S'ils sont soigneusement finis, les cotons "Lavez-portez" résistent à la chaleur et, tout comme les cotons non traités, peuvent être lavés dans de l'eau très chaude et séchés à haute température dans une sècheuse. Les cotons "Lavez-portez" séchent plus rapidement que les cotons non traités. Si un coup de fer est nécessaire il suffit d'utiliser un fer chaud. Aucun repassage n'est requis.

Avec les cotons "Lavez-portez", la mère de famille peut réaliser les vêtements de sa maison. Voici cependant quelques suggestions qui pour-

ront lui être utiles si elle utilise ces nouveaux tissus :

En achetant une pièce de tissu "Lavez-portez" assurez-vous que le tissu est tissé, c'est-à-dire, que les fils s'entre-croisent à angle droit.

Utilisez des ciseaux bien aiguisés, des aiguilles et épingles fines, du fil de coton mercerisé.

En cousant des tissus chimiquement traités, donnez une tension libre à votre machine, ainsi vos coutures ne fronceront pas.

De toute façon nous vous conseillons de faire un essai sur un morceau de tissu, avant de coudre le vêtement. Le tissu sur la machine, le maintenir des deux mains et coudre lentement et régulièrement.

Au fur et à mesure que vos coutures sont faites, repassez-les avec un fer à vapeur, ou un fer ordinaire avec une pattemouille.

Pour agrémenter leur costume tailleur, les dames sont à la recherche d'accessoires masculins

NEW-YORK. — (P. A.) — Les magasins d'accessoires pour hommes reçoivent maintenant la visite d'un grand nombre d'élégantes en raison de la mode nouvelle. Ces dames sont à la recherche d'accessoires appropriés pour leurs costumes tailleur, de plus en plus populaires. Le style "chemise" adopté pour le costume, la robe-fourreau, la jaquette, nécessite des boutons de manchettes qu'on trouve aussi parmi les spécialités féminines, mais

dans des modèles plus délicats.

Plusieurs femmes préfèrent le bouton de manchette en or ou en argent, portés par les hommes. Une fois à l'intérieur de ces magasins pour messieurs, un grand nombre de femmes ne peuvent résister à la tentation des jolis foulards imprimés ou écharpes-tailleur à rayures, dont elles se serviront comme encolures pour agrémenter leurs costumes d'allure masculine.

Toute la famille danse autour de la bonne crème glacée de papa Avark

Avark

Action financiers



ECHOS de la FINANCE

par L.-A. Frenette

EN QUELQUES LIGNES

Une montée en spirale a été enregistrée hier à la bourse de Montréal quand dans la section des mines, le titre Dumagani a fait un bond de 27 cts, étant maintenant coté à 95.

Les autorités de la Bourse de Montréal ont décidé de cesser la publication des cours du marché à terme du métal argent à moins qu'il y ait des offres ou des demandes ou des transactions. Depuis plusieurs semaines, nous avions négligé de répéter des cours en raison de leur inactivité et la Bourse de Montréal suit maintenant "notre exemple".

A la compagnie Ford Canada, c'est M. Anthony Alix qui a titre de vice-président, est chargé des finances au conseil d'administration de cette société.

Comparativement à juin 1962, les revenus des douanes à Québec ont augmenté de \$3,988,104.93 en juin 1963. Le total des entrées de juin dernier a été de 5,241. Cette forte augmentation de la taxe de vente et autres de l'acis, se chiffrent à \$5,016,566.78 comparativement à \$978,326.03 en juin 1962.

A la fermeture des titres Dow Jones, les industries étaient en baisse de 2,36, hier et les chemins de fer à 0,28. Le moyenne des titres était en baisse de 0,41. Il est noté ainsi des commodités et du marché de Londres, respectivement de 1,86 et 5,2.

Différentes associations critiquent la nouvelle taxe fédérale sur la construction. Du nombre, l'Association des entrepreneurs en construction immobilière, rapporte la Presse Canadienne, est que l'industrie de la construction reçoit un coup, même si cette taxe a été temporairement adoucie. Le président Jacques Raymond déclare dans un communiqué qu'il trouve inconcevable que M. Walter Gordon, ministre des finances, ne soit pas revenu sur sa décision, difficile à prendre mais le seul moyen d'empêcher l'industrie de la construction de décliner. On prévoit une réduction des investissements et de l'embauche dans une industrie-clé.

La compagnie Steel du Canada avait accordé des bourses de \$1,000 à des étudiants choisis par les dirigeants de 14 universités canadiennes en 1960 à l'occasion de son 50e anniversaire. En déclinant avec M. Jean Amund, officier des relations extérieures de cette compagnie, nous apprenons ainsi que la Société Steel atteindrait à l'automne le premier total des versements, soit \$56,000 de bourses d'études, pour les premiers étudiants ayant complété le cycle de quatre ans. Les bourses de \$1,000 répétées d'année en année, sont composées de deux montants de \$500, le premier comme versement pour les frais universitaires d'études et le second directement à l'étudiant pour ses dépenses de logement, nourriture, etc. M. Amund nous a parlé de quelques-uns de ses projets d'officier de relations extérieures, qu'il sera possible de dévoiler en temps et lieu.

Il n'y a pas eu de fuite sur les dispositions du budget du 13 juin

OTTAWA (P.C.) — Les présidents de la Bourse de Montréal et de Toronto ont rapporté que des enquêtes sur les cours des transactions boursières ne permettent pas de croire à des fuites sur les dispositions du budget avant qu'il ne soit rendu public le 13 juin.

Baisse modérée à la bourse de New York

NEW YORK (P.C.) — La Bourse de New York n'a pas maintenu, en fin de séance, le petit gain enregistré auparavant. Elle a enregistré une baisse modérée.

Le téléscripteur a pris du retard alors que Chrysler baisait au-dessous de 40. Cette valeur a perdu 1-3/4 à 39-3/4.

On pense que la fermeté des prix enregistrés pendant la plus grande partie de la séance est due à l'attitude énergique prise mercredi par le président Kennedy dans l'affaire du P.I.L.

Les valeurs aéronautiques étaient les mieux tenues, les valeurs métallurgiques étaient délaissées. Les valeurs pharmaceutiques étaient délaissées. Les pétroles et les aciéries se sont bien maintenus.

Les valeurs canadiennes étaient en hausse. Les mines et l'acier étaient en hausse. Les valeurs industrielles étaient en hausse.

Influence d'un rapport gouvernemental à la bourse des céréales

CHICAGO (P.C.) — Un rapport du gouvernement américain sur les récoltes et des avertissements dans la presse que le gouvernement fédéral a provoqué hier, à la Bourse des céréales de Chicago, une baisse générale des contrats à terme.

Les courtiers ont déclaré que le rapport fait par l'administration concernant le nombre d'acres et les probabilités de récoltes, ont provoqué une baisse du marché, surtout celui du maïs.

Les transactions ont commencé avec une accumulation modérée d'ordres d'achat qui ont fait monter de plus de deux cents les maïs de Chicago, les autres céréales ont gagné et ont été éliminées en moins d'une heure et le marché n'a pas manifesté par la suite de tendance à reprendre.

Les ventes en contrepartie du blé ont été probablement les plus importantes de l'année de la nouvelle récolte.

Le premier ministre Pearson a déposé hier aux Communes des lettres dans ce sens. Le gouvernement, par suite de revendications formulées par le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, et par le chef démocrate T.C. Douglas, avait écrit au général Howard Graham, président de la Bourse de Montréal, et à M. Eric Kierulff, président de la Bourse de Montréal leur demandant d'étudier si les données boursières permettaient de croire à la possibilité de fuites.

Un nivellement à la fermeté des bourses Montréal et Canadienne

MONTREAL (P.C.) — Les bourses de Montréal et de Toronto étaient fortes au moment de l'ouverture des cours, mais ont subi un nivellement au moment de la fermeture. Les transactions ont été modérément actives dans tous les secteurs.

Mansey-Ferguson, avec un volume de plus de 67,000 actions, a suscité la plus grande partie de l'activité de la séance. Cette valeur a baissé de 1-4.

Les produits alimentaires étaient en hausse. Les actions privilégiées de Steinberg ont monté de 1-3/4, et celles de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4.

Parmi les valeurs intéressantes la construction, les actions privilégiées de Canadian Cement ont perdu 1-2. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

International Nickel ne sera pas en brouille avec ses mineurs de Sudbury, Port Colborne d'ici 3 ans

STUDBY (P.C.) — Trois années de paix industrielle étaient en perspective hier pour l'International Nickel Company à ses usines de Sudbury et de Port Colborne.

Les membres du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique de nos deux centres mineurs ont approuvé le contrat négocié en fin de semaine dernière. Les représentants des mineurs ont accepté de maintenir l'accord d'une durée de trois ans, qui comprend des hausses de salaires et des bénéfices marginaux pour les 14,000 employés.

L'entente sera vraisemblablement bien accueillie par les commerçants et la population de Sudbury et de Port Colborne puisque l'INCO, la plus importante entreprise de nickel au monde, constitue la force économique de ce centre industriel du nord-ouest et de Port Colborne, situés sur les bords du lac Érie, à 30 milles de Buffalo, N.Y.

Le vote a toutefois été léger, tout particulièrement à Sudbury, où seulement 6,200 des 9,600 employés se sont prononcés en faveur du vote. De ce nombre, 4,973 ont approuvé le règlement tandis que 1,227 se sont prononcés contre. Il y a 10 jours, environ 82 p.c. des employés s'étaient prononcés en faveur du recours à la grève advenant un échec des négociations.

A Port Colborne, où 1,400 employés avaient droit de vote, le scrutin a donné les résultats suivants: 812 en faveur du nouveau contrat et 588 contre.

Donald McNabb, président de l'unité de Sudbury des Métallurgistes-unis d'Amérique, a souligné que plusieurs membres du syndicat se sont abstenus de voter parce qu'ils étaient d'avis que le contrat collectif était trop avantageux pour être rejeté.

Il s'agit d'un contrat qui se sont prononcés contre desirant de meilleurs arrangements pour les vacances, a dit le président.

Le vote a toutefois été léger, tout particulièrement à Sudbury, où seulement 6,200 des 9,600 employés se sont prononcés en faveur du vote. De ce nombre, 4,973 ont approuvé le règlement tandis que 1,227 se sont prononcés contre. Il y a 10 jours, environ 82 p.c. des employés s'étaient prononcés en faveur du recours à la grève advenant un échec des négociations.

A Port Colborne, où 1,400 employés avaient droit de vote, le scrutin a donné les résultats suivants: 812 en faveur du nouveau contrat et 588 contre.

Donald McNabb, président de l'unité de Sudbury des Métallurgistes-unis d'Amérique, a souligné que plusieurs membres du syndicat se sont abstenus de voter parce qu'ils étaient d'avis que le contrat collectif était trop avantageux pour être rejeté.

Il s'agit d'un contrat qui se sont prononcés contre desirant de meilleurs arrangements pour les vacances, a dit le président.

Le vote a toutefois été léger, tout particulièrement à Sudbury, où seulement 6,200 des 9,600 employés se sont prononcés en faveur du vote. De ce nombre, 4,973 ont approuvé le règlement tandis que 1,227 se sont prononcés contre. Il y a 10 jours, environ 82 p.c. des employés s'étaient prononcés en faveur du recours à la grève advenant un échec des négociations.

A Port Colborne, où 1,400 employés avaient droit de vote, le scrutin a donné les résultats suivants: 812 en faveur du nouveau contrat et 588 contre.

Donald McNabb, président de l'unité de Sudbury des Métallurgistes-unis d'Amérique, a souligné que plusieurs membres du syndicat se sont abstenus de voter parce qu'ils étaient d'avis que le contrat collectif était trop avantageux pour être rejeté.

Il s'agit d'un contrat qui se sont prononcés contre desirant de meilleurs arrangements pour les vacances, a dit le président.

Le vote a toutefois été léger, tout particulièrement à Sudbury, où seulement 6,200 des 9,600 employés se sont prononcés en faveur du vote. De ce nombre, 4,973 ont approuvé le règlement tandis que 1,227 se sont prononcés contre. Il y a 10 jours, environ 82 p.c. des employés s'étaient prononcés en faveur du recours à la grève advenant un échec des négociations.

A Port Colborne, où 1,400 employés avaient droit de vote, le scrutin a donné les résultats suivants: 812 en faveur du nouveau contrat et 588 contre.

Donald McNabb, président de l'unité de Sudbury des Métallurgistes-unis d'Amérique, a souligné que plusieurs membres du syndicat se sont abstenus de voter parce qu'ils étaient d'avis que le contrat collectif était trop avantageux pour être rejeté.

Il s'agit d'un contrat qui se sont prononcés contre desirant de meilleurs arrangements pour les vacances, a dit le président.

Le vote a toutefois été léger, tout particulièrement à Sudbury, où seulement 6,200 des 9,600 employés se sont prononcés en faveur du vote. De ce nombre, 4,973 ont approuvé le règlement tandis que 1,227 se sont prononcés contre. Il y a 10 jours, environ 82 p.c. des employés s'étaient prononcés en faveur du recours à la grève advenant un échec des négociations.

A Port Colborne, où 1,400 employés avaient droit de vote, le scrutin a donné les résultats suivants: 812 en faveur du nouveau contrat et 588 contre.

Donald McNabb, président de l'unité de Sudbury des Métallurgistes-unis d'Amérique, a souligné que plusieurs membres du syndicat se sont abstenus de voter parce qu'ils étaient d'avis que le contrat collectif était trop avantageux pour être rejeté.

Il s'agit d'un contrat qui se sont prononcés contre desirant de meilleurs arrangements pour les vacances, a dit le président.

Le vote a toutefois été léger, tout particulièrement à Sudbury, où seulement 6,200 des 9,600 employés se sont prononcés en faveur du vote. De ce nombre, 4,973 ont approuvé le règlement tandis que 1,227 se sont prononcés contre. Il y a 10 jours, environ 82 p.c. des employés s'étaient prononcés en faveur du recours à la grève advenant un échec des négociations.

A Port Colborne, où 1,400 employés avaient droit de vote, le scrutin a donné les résultats suivants: 812 en faveur du nouveau contrat et 588 contre.

Donald McNabb, président de l'unité de Sudbury des Métallurgistes-unis d'Amérique, a souligné que plusieurs membres du syndicat se sont abstenus de voter parce qu'ils étaient d'avis que le contrat collectif était trop avantageux pour être rejeté.

Il s'agit d'un contrat qui se sont prononcés contre desirant de meilleurs arrangements pour les vacances, a dit le président.

Le vote a toutefois été léger, tout particulièrement à Sudbury, où seulement 6,200 des 9,600 employés se sont prononcés en faveur du vote. De ce nombre, 4,973 ont approuvé le règlement tandis que 1,227 se sont prononcés contre. Il y a 10 jours, environ 82 p.c. des employés s'étaient prononcés en faveur du recours à la grève advenant un échec des négociations.

A Port Colborne, où 1,400 employés avaient droit de vote, le scrutin a donné les résultats suivants: 812 en faveur du nouveau contrat et 588 contre.

Donald McNabb, président de l'unité de Sudbury des Métallurgistes-unis d'Amérique, a souligné que plusieurs membres du syndicat se sont abstenus de voter parce qu'ils étaient d'avis que le contrat collectif était trop avantageux pour être rejeté.

COTES DES BOURSES Toronto Montréal New York

Table with columns for stock categories (INDUSTRIES, TITRES) and various stock symbols with their respective prices and changes.

Les prix demeurent fermes à Londres

LONDRES (Reuters) — Les prix boursiers de Londres demeurent fermes hier à la suite des transactions réduites.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagots de bois: extra-gros, 47; A-gros, 45 à 46; A-moyen, 43; A-petit, 37; B; C; 29.

Beurre: arrivages courants, admissible, 50%; non admissible, 50%.

Pommes de terre: nouvelles du Québec, 24 les 75 livres; 22,65 les 50 livres; 22,25 les 30 livres; 21,85 les 15 livres; 21,45 les 7 1/2 livres.

Caroline du Nord et du Sud, \$3.50 à \$3.75 les 100 livres. — New-Jersey, \$3.45 à \$3.75 les 100 livres.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

BOURSE DE LONDRES

Table of London stock market data including various stock symbols and their prices.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNEE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la société municipale, QUE le 29 juillet 1963, de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi, à la salle municipale de St-Magloire, il y aura une séance de scrutin ouvert, dans la municipalité aux fins de décider et de régler le règlement suivant...

PROFESSEURS DEMANDES

La Commission scolaire de Pont-Rouge, Comté de Portneuf, demande 2 professeurs diplômés pour le mois de septembre: a) Mathématiques et français pour 11e sc-lettres et 11e gen. b) Pour 9e année.

ONDATIONS F-I-C Inc.

Lors d'une récente assemblée du conseil d'administration de Fonds F-I-C Inc., compagnie de placement, dix jeunes hommes d'affaires ont été nommés membres d'un conseil junior formé par cette compagnie.

En annonçant ces nominations, Monsieur J.-Louis Lévesque, vice-président de Fonds F-I-C Inc. a déclaré que la formation de ce conseil permettra aux jeunes gens qui se destinent aux affaires d'acquies l'expérience nécessaire dans l'exercice de leurs futures fonctions d'administrateurs. Les membres de ce conseil assisteront aux séances du conseil d'administration, étudieront en équipe la marche des opérations de la compagnie, et acquerront ainsi des connaissances pratiques qui leur seront très utiles plus tard alors qu'ils seront appelés à prendre la relève.

Les noms des dix membres de ce nouveau conseil junior sont les suivants: Monsieur Ernest G. Ayers, directeur de Ayers Co. Ltd., Dominion Ayers Limited et Ayers Stables Ltd.

Monsieur Raymond Crevier, B.A., B.L.L., membre de l'étude légale Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard.

Monsieur Jacques Dupont, B.A., attaché au service des Plans de Successions de Montreal Trust Company.

Monsieur Réjean Gagné, administrateur de Gagné Construction Ltée.

Monsieur André Gibeault, B.A., L.L.L., M.B.A., attaché au service légal de Crédit Interprovincial Inc.

Monsieur André Godon, B. Sc. com., attaché au service des nouvelles émissions au Crédit Interprovincial Inc.

Le marché des oeufs

Le marché des oeufs est ferme à Québec. On constate hier une nouvelle augmentation de un cent la douzaine dans les catégories supérieures, quant aux autres, aucun changement dans les prix.

Les grossistes cotent pour les oeufs en cartons d'une douzaine: A-gros, 53-54; A-moyen, 51-52; A-petit, 46-47; AP, 34-35; B, 30-31.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Les valeurs de la catégorie A de 7-8. Salada a monté de 3-4. Canadian National a monté de 1-4. Dominion Bridge a reculé de 1-8 et Foundation de 10 cts.

Fonds Mutuels

Table listing various mutual funds with columns for fund name, price, and other details.

Du nickel en Abitibi?

(Reportage spécial) (De Maréchal à l'ouest) — Les travaux de prospection et d'exploration se poursuivent...

Marché des Bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les prix se maintiennent au même niveau...

Les agneaux ont rapporté de \$25 à \$30...

TITRES AU COMPTOIR

Table listing various stocks and their prices.

Nouvelles de Disraéli

DISRAËLI (D.N.C.) — La Cie Frontenac Plywood Doory qui devait venir s'installer à Disraéli...

S.S. Paul VI vu par Mgr Parent

RIMOUSKI. — (C.C.C.) — "Sa Sainteté Paul VI est l'homme providentiel qui va consolider l'œuvre immense..."



Voir "Appréciation morale des films", chaque samedi

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec...

Bénéfices nets

(Par la Presse Canadienne) Hiram Walker-Gooderham and Wines Ltd. pour le trimestre se terminant le 31 mai 1964...

DIVIDENDES

(Par la Presse Canadienne) Canadian Utilities Ltd., actions ordinaires, 35 cents...

La ville avait des ennus avec l'eau

La ville avait des ennus avec l'eau potable. La chose a été étudiée par le conseil qui a corrigé ce qui faisait défaut...

Le conseil du village

Le conseil du village accordera un octroi de \$250 à l'O.T.J. Il semble qu'on mettra un terme à toutes sortes de réclamations.

La ville avait des ennus avec l'eau

La ville avait des ennus avec l'eau potable. La chose a été étudiée par le conseil qui a corrigé ce qui faisait défaut...

Le conseil du village

Le conseil du village accordera un octroi de \$250 à l'O.T.J. Il semble qu'on mettra un terme à toutes sortes de réclamations.

Toronto...

(Suite de la page 6)

Table listing Toronto stock market data for various companies.

Les céréales

WINNIPEG (P.C.) — Les prix des céréales dures et du blé ont varié hier à la Bourse de Winnipeg...

Mines hors listes

Table listing various mining stocks and their prices.

Cote de l'or

PARIS. — (P.C.) — Le napoleon ancienne pièce d'or française de 20 francs...

LES DOLLARS

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien était en baisse de 1-16 à \$0.52...

LES BONS DU TRÉSOR

OTTAWA (P.C.) — Les \$110,000,000 en billets de Trésor venant à échéance dans 91 jours...

Fruits et légumes

MONTREAL (P.C.) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture la liste des prix courants...

Visite de Torontois à Rimouski

RIMOUSKI. — (D.N.C.) — Le Maire de Rimouski, M. Maurice Tessier, a accueilli récemment vingt-deux Torontois...

Martyre du Père Berthieu

Les parents de M. Grimard figuraient aux places d'honneur avec MM. les abbés Bileaud, curé de Disraéli, Vachon et Coiré, ecclésiastiques M. le maire Grégoire était de la fête.

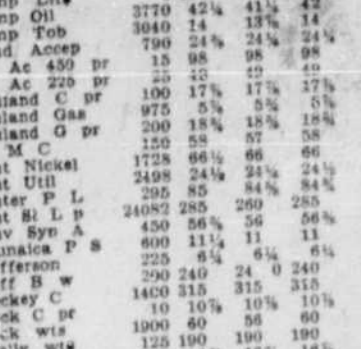
Nouvelles de Thetford-Mines

Réussite des Journées musicales à Black Lake. Les Journées musicales qui se sont déroulées à Black Lake en fin de semaine dernière...

Garagiste assailli et volé

M. Gaston Demers, gérant du poste d'essence Hudson Oil, situé à l'intersection du boul. Smith Nord et de la route 1-A, sur le chemin de Robertsonville, a été assailli et dépouillé d'une somme de plusieurs centaines de dollars...

la Gresouille



MONSIEUR MASURE

COMÉDIE DE CLAUDE MIGNIER. LE THÉÂTRE SAUVE LES SOIRS SAUVEURS. SOUVRETES JEUDIS ET VENDREDIS OUI LA CINÉMA.

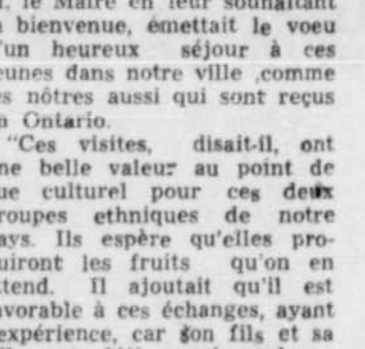
LE MANOIR ST-CASTIN

VOUS ATTENDEZ UN CAFE NORMAND. REPAS A PRIX POPULAIRES. 85 MIDWAY RD., TOUS LES JOURS. LES MARDIS, MERCREDIS, JEUDIS ET SAMEDIS DANSE AVEC DU-MUSETTE.

TERRY ET LES PIRATES



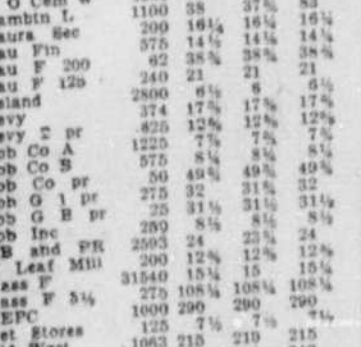
LA FAMILLE TETEBOCHE



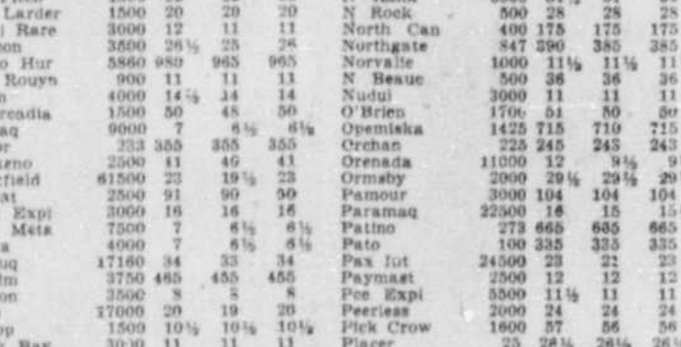
LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



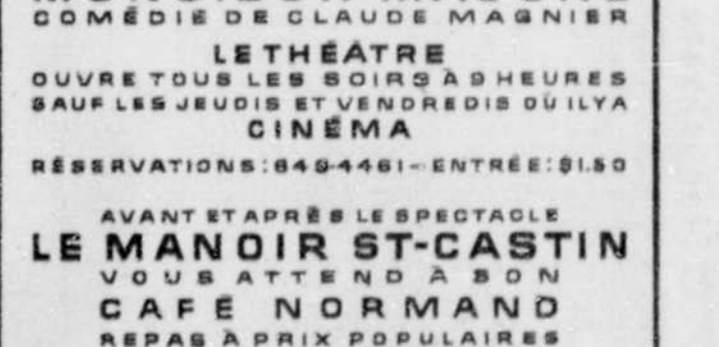
LA FAMILLE TETEBOCHE



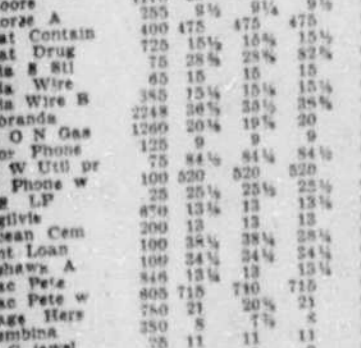
LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



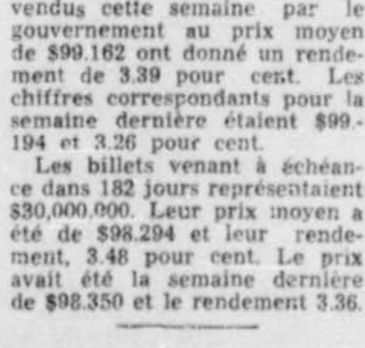
LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



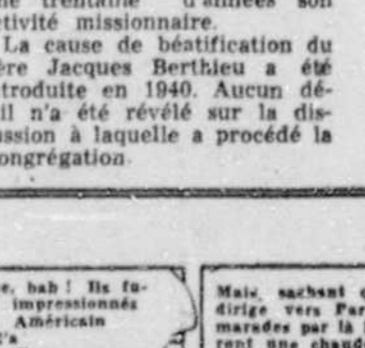
LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



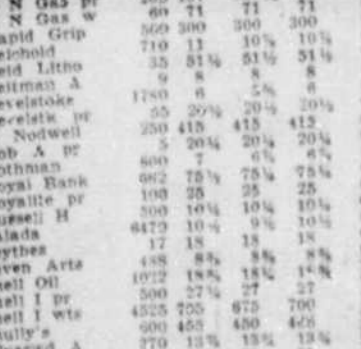
LA FAMILLE TETEBOCHE



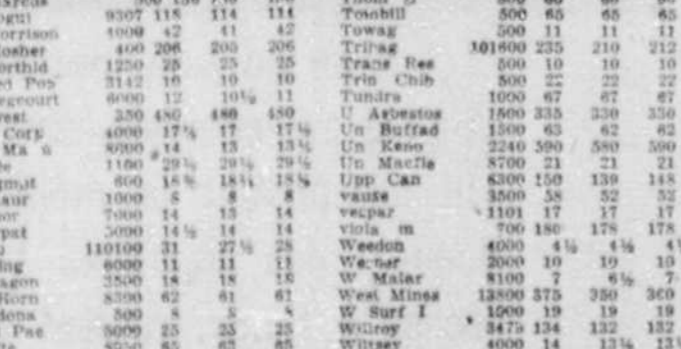
LA FAMILLE TETEBOCHE



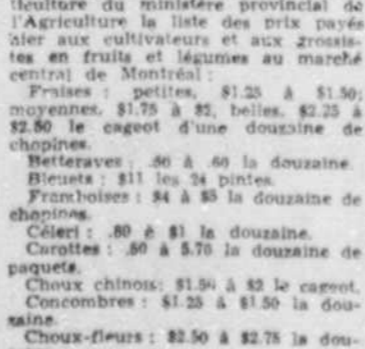
LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



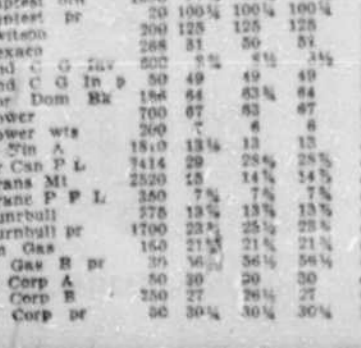
LA FAMILLE TETEBOCHE



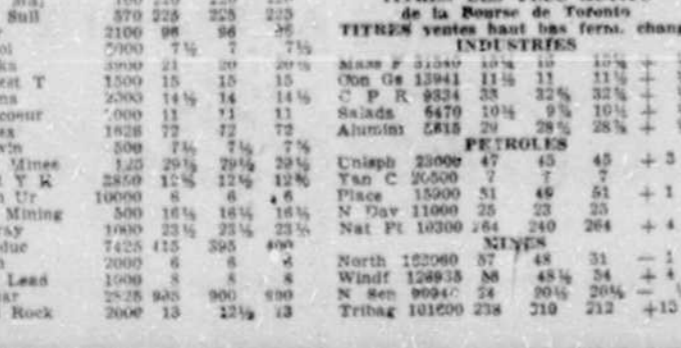
LA FAMILLE TETEBOCHE



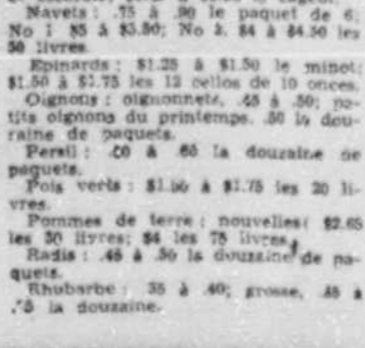
LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



LA FAMILLE TETEBOCHE



VELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NO

La pensée de Paul VI sur les démocraties

CITÉ DU VATICAN (Reuter) — Paul VI déclare dans une lettre publiée hier que l'Église ne repousserait aucune forme de gouvernement juste et "capable de réaliser le bien-être des citoyens qui en dépendent". Il a défini la "démocratie authentique" dans un message adressé à un dirigeant catholique français et ajoute: "Conçue en ces termes, on peut trouver la démocratie dans tout régime qui n'est pas totalitaire".

Le pape précise que le genre de démocratie approuvée par l'Église n'est lié à aucun régime politique, mais dépend plutôt des structures qui gouvernent les relations entre les peuples et gouvernements.

Cela présuppose une "société de personnes libres, égales en dignité, qui jouissent de droits fondamentaux et qui sont conscientes de leurs personnalités, de leurs devoirs et de leurs droits du point de vue liberté des autres".

Paul VI ajoute que les moyens d'information ne devraient pas être "au service exclusif d'une politique donnée" mais bien servir des citoyens capables de pensée indépendante.

La lettre du chef de l'Église ajoute que, dans les relations entre travailleurs et directions des entreprises et dans les affaires économiques, des rapports réciproques d'échange sont essentiels.



U Thant au Vatican

Le pape Paul VI a offert un médaillon-souvenir au secrétaire général des Nations unies, M. Thant, au cours d'une audience spéciale au Vatican. Le Souverain Pontife a rendu hommage à l'organisation mondiale de l'ONU qui reflète, dit-il, la même universalité que l'Église catholique.

(Téléphoto UPI — l'Action)

Macmillan et Wilson ont parlé sécurité nationale

LONDRES (Reuter) — On apprend de source autorisée travailliste, à l'issue de l'entretien Macmillan-Wilson, que le premier ministre et le leader de l'opposition ont examiné certaines affaires récentes touchant à la sécurité nationale, dont l'affaire Philby.

M. Macmillan a fait à M. Wilson un exposé très détaillé sur le cas de ce journaliste disparu de Beyrouth en janvier dernier.

Le premier ministre a sans doute annoncé à M. Wilson qu'il renonçait à l'idée de créer une commission permanente chargée des questions de sécurité, ajoute-t-on de même source.

MM. Macmillan et Wilson se rencontreront de nouveau au début de la semaine prochaine, cette fois-ci en présence de M. George Brown, leader adjoint du parti travailliste. C'est au cours de cette rencontre que le Labour fera savoir s'il insiste toujours pour une nouvelle enquête au sujet de l'affaire Philby.

Ce dernier était correspondant du Sunday Observer et de l'Economist pour le Moyen-Orient.

L'Observer a fait savoir la semaine dernière qu'il avait pris Philby à son service à la demande du Foreign office dont il avait démissionné après avoir été accusé d'avoir été mêlé à l'affaire Burgess-McLean, deux diplomates britanniques qui s'étaient enfuis en

Union soviétique en 1951. Philby avait été blanchi par une enquête et exonéré de tout blâme par M. Macmillan dans une déclaration aux Communes.

La semaine dernière le ministre adjoint des Affaires étrangères M. Edward Heath avait déclaré que Philby était l'homme qui avait averti les deux diplomates fugitifs que leurs activités pro-russes allaient être découvertes.

Le parti travailliste a demandé une complète réorganisation des dispositifs de sécurité à la lumière des trois derniers cas représentant une atteinte à la sécurité.

Le cas du fonctionnaire à la Marine, William Vassal, condamné à 18 ans d'emprisonnement pour s'être livré à des activités d'espionnage pour le compte des Russes; le cas Philby et la fameuse affaire Profumo.



Le premier ministre Lester B. Pearson, a accordé sa première conférence de presse depuis son opération mineure au cou, il y a une dizaine de jours. M. Pearson a déclaré qu'il voulait que les résolutions budgétaires du gouvernement soient votées par le Parlement avant l'ajournement des Chambres pour l'été.

Emeute raciale à Cambridge: 3 morts

CAMBRIDGE, Maryland (P.A.) — Une émeute raciale a éclaté hier soir à Cambridge, dans le Maryland. Au moins trois personnes ont été abattues et des foules se sont formées dans les quartiers noir et blanc.

Trois Blancs ont été transportés à l'hôpital pour être pansés pour des blessures subies au cours des bagarres, ils ont été atteints de balles. La police de l'état a dû recourir à l'usage de chiens policiers afin d'empêcher que 300 Noirs et 1,000

Blancs en viennent aux prises. La fusillade a eu lieu aux abords du quartier noir, dans le sud-ouest de la ville qui compte 12,200 habitants.

Quelques instants plus tard, la nouvelle s'était répandue dans tout l'état. La police est accourue armée de gaz lacrymogène et a dispersé les manifestants. La garde nationale a été rappelée dans la ville qu'elle a occupée récemment pendant 25 jours consécutifs, les soldats avaient quitté la ville lundi dernier.

Code approuvé à l'unanimité

Tous les capitaux étrangers investis en Algérie seront garantis par l'État

ALGER (Reuter) — Dans un discours qu'il a prononcé hier à l'Assemblée nationale, M. Ben Bella a dénoncé "les campagnes honteuses d'une poignée de défaitistes" et a affirmé que l'avenir de l'Algérie ne faisait de doute pour personne.

Le président du Conseil algérien a pris la parole au cours

du débat sur le code des investissements, accordant des garanties aux capitaux étrangers investis en Algérie. Ce code a été adopté à l'unanimité après les discours de M. Ben Bella.

Le président du Conseil a déclaré: "Malgré les difficultés actuelles nées des conditions exceptionnelles dans lesquelles

le pays a recouvré son indépendance, et malgré les honteuses campagnes d'intoxication que propagent une poignée de défaitistes de l'intérieur et nos adversaires colonialistes de l'extérieur, l'avenir de l'Algérie ne fait de doute pour personne".

M. Ben Bella a déclaré à l'Assemblée que l'Algérie, "qui continue à panser patiemment ses plaies, réponde magnifiquement aux campagnes de mobilisation que lui proposent le parti et le gouvernement, tandis que de nombreux investissements étrangers s'apprennent à venir dans le pays en association avec l'Etat".

Le président du Conseil, qui n'a fait allusion qu'en passant aux "campagnes défaitistes" de ses adversaires, a cité comme

un exemple de confiance dans l'avenir de l'Algérie l'accord par lequel l'Etat algérien participera à la construction d'un troisième oléoduc, amenant en Algérie occidentale le pétrole brut de Hassi Messaoud. M. Ben Bella a déclaré par ailleurs que le code des investissements conciliait le besoin d'investissements étrangers, nécessaires pour le développement de l'Algérie, et l'orientation socialiste de la nation.

Ce code offre d'importantes garanties aux investisseurs étrangers, conformément à la déclaration de M. Ben Bella selon laquelle tout investisseur privé souhaite "l'assurance de retrouver sa mise grossie d'un bénéfice raisonnable et la certitude qu'il pourra les rapatrier dans son pays d'origine".

Les députés italiens reconnaissent le gouvernement démocrate-chrétien de M. Leone

ROME (Reuter) — La chambre des députés italienne a accordé, par 255 voix et 119 abstentions, sa confiance au gouvernement de M. Giovanni Leone. Les socialistes, les sociaux-démocrates, les républicains et les monarchistes se sont abstenus, tandis que les communistes, les néo-fascistes et les libéraux de droite votaient contre.

M. Giovanni Leone a formé un gouvernement démocrate-chrétien homogène minoritaire il y a trois semaines, à la suite de l'échec des efforts entrepris pour mettre sur pied une combinaison de centre-gauche. Le professeur Leone, dans un discours, a réaffirmé la loyauté de l'Italie à l'égard de l'OTAN affirmant: "Face que nous sommes profondément convaincus des graves dangers d'une dissémination des armes nucléaires, nous nous sommes montrés disposés à prendre part à un examen de la force multilatérale".

"Les résistances que rencontre l'idée de cette force multilatérale de la part de ceux qui veulent mettre sur pied des forces nucléaires nationales sont un signe significatif du bien-fondé de notre évaluation de la situation", a déclaré M. Leone.

U Thant fait l'éloge de "Pacem in terris"

ROME (Reuter) — L'encyclique "Pacem in terris" est "un document d'une importance historique" a déclaré hier U Thant devant la Société Italienne pour l'Organisation Internationale.

Prenant la parole à l'occasion du 15^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le secrétaire-général de l'ONU a souligné l'importance attachée par le pape Jean XXIII, à "la dignité de l'individu, aux droits humains fondamentaux, à la justice et à un ordre international effectif, fondé sur la paix et la compréhension".

plus en plus tendance à considérer la Déclaration universelle comme "une fin commune à réaliser par tous les peuples et toutes les nations". U Thant a demandé que le but des dispositions de la charge concernant les droits humains fassent l'objet d'une meilleure appréciation.

"Son but, a-t-il dit, est de promouvoir et d'encourager la réunion des conditions, légales et autres, grâce auxquelles, dans la compréhension et la confiance, les gouvernements et les peuples réaliseront complètement et sauvegarderont les droits humains et la liberté fondamentale".

Tout en remarquant que pratiquement tous les Etats ont de

Yémen

Six enfants sont morts empoisonnés par des gaz

ADEN (Reuter) — Dans un communiqué publié mercredi à Jeddah, Arabie saoudite, et distribué hier à Aden, le ministre de la Défense du Yémen royaliste déclare que six enfants ont péri et 22 autres personnes ont été affectées par des gaz empoisonnés qu'auraient lâchés des appareils égyptiens au-dessus du village d'Al Koma, le 8 juin.

Le communiqué précise qu'un rapport a été établi par une commission d'enquête de quatre membres désignés par l'imam déposé du Yémen, Al Badr.

La commission s'est rendue de Hajja, et le rapport déclare que, bien que le bombardement remonte à 25 jours, "une fumée particulièrement putride continue à planer au-dessus de la région".



Vive la liberté!

Le major Richard Obacz, sa femme et ses deux fils saluent joyeusement les photographes à l'aérodrome de Tempelhof, Allemagne occidentale. (zone américaine). Le major a fui avec sa famille le régime communiste de son pays, la Pologne, à bord du petit avion

Téléphoto UPI — l'Action

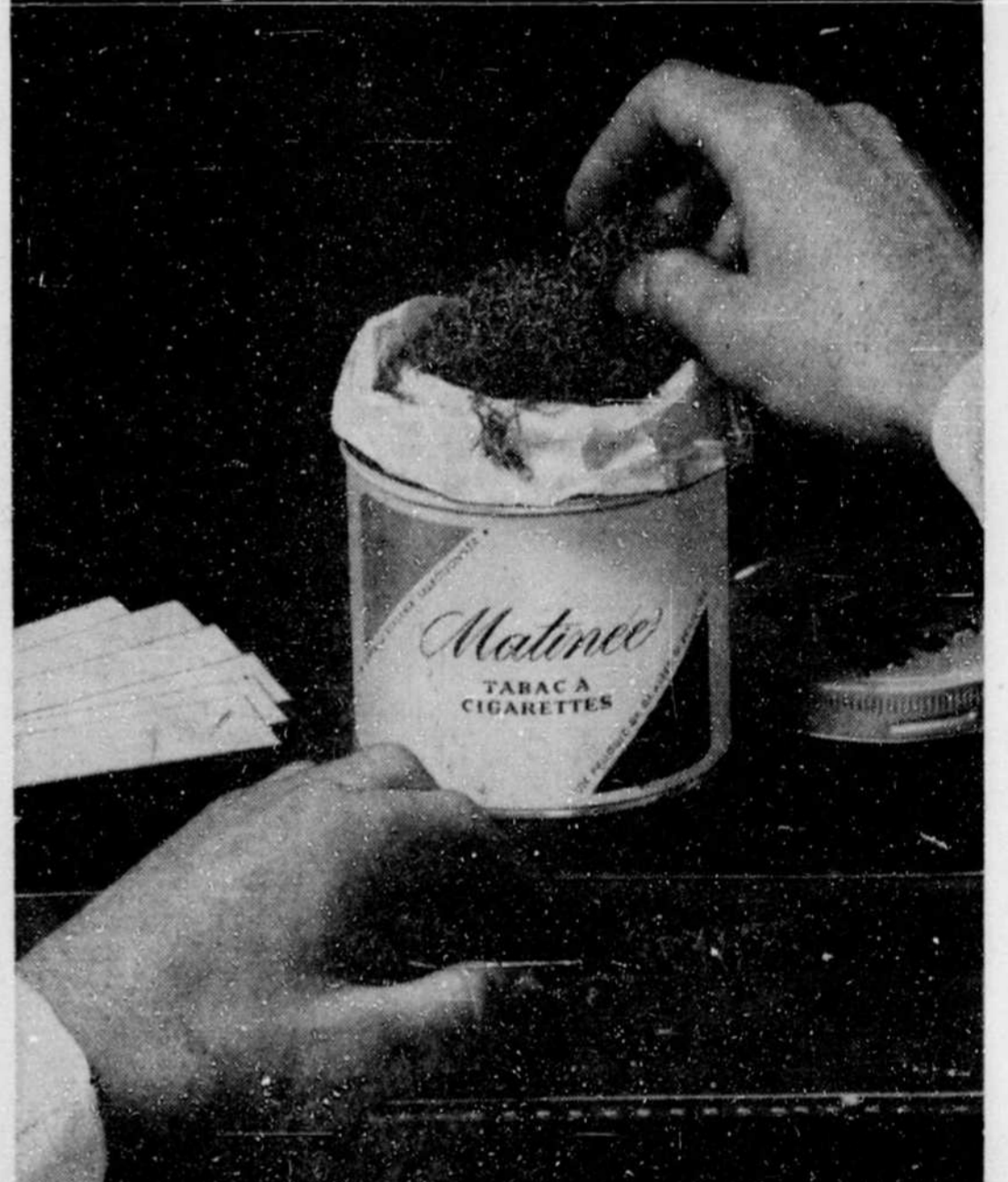
TABAC À CIGARETTES

Matinée

coupe extra-fine

pour machines à rouler

les cigarettes



A la main ou à la machine, les tabacs Virginie sélectionnés, coupés extra-fin, qui composent le mélange Matinée donnent des cigarettes bien remplies, faciles à fumer, roulées exactement à votre goût.

TABAC À CIGARETTES

Matinée



UN PRODUIT DE QUALITÉ DE LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

Vendredi, 12 juillet 1963

l'Action, Québec — 9

Campement annuel des zouaves à Joliette

Les zouaves pontificaux canadiens ont eu leur campement annuel à Joliette, P.Q., les 5, 6, et 7 juillet. Les zouaves du Pape sont venus de tous les coins de la Province de Québec et de l'Ontario pour participer à la revue des manoeuvres para-militaires et se disputer les trophées en jeu.

Le campement s'est tenu sous la tente sur les terrains de l'école secondaire des Clercs de St-Viateur, qui ont bien voulu accommoder les zouaves pour cet événement exceptionnel.

A bonne heure samedi matin eut lieu le salut aux drapeaux et au colonel A.-A. Trudel, commandant du Régiment. Des manoeuvres militaires sous le commandement du Lt-col. P. Dorval suivirent.

Après le dîner, une parade à travers les rues de la Ville précédait la cérémonie à l'Évêché, alors que le Colonel Trudel présentait au nom du Régiment, les hommages des zouaves à Son Excellence Mgr J.A. Papineau, Evêque du diocèse de Joliette, qui évoqua quelques faits du temps des vétérans de Rome et souligna le bel exemple qu'ont donné ces zouaves pontificaux. Pour terminer, Son Excellence décora de la médaille

le d'Or du Régiment le drapeau Papal de la 13e compagnie, qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire de fondation à Joliette; aussi, le Colonel épinglea la médaille de "Long Service" sur la poitrine du Major-aumônier, M. l'abbé Jos. Chamberland, du 3e bataillon. Les honneurs militaires furent rendus à Son Excellence Mgr J. A. Papineau.

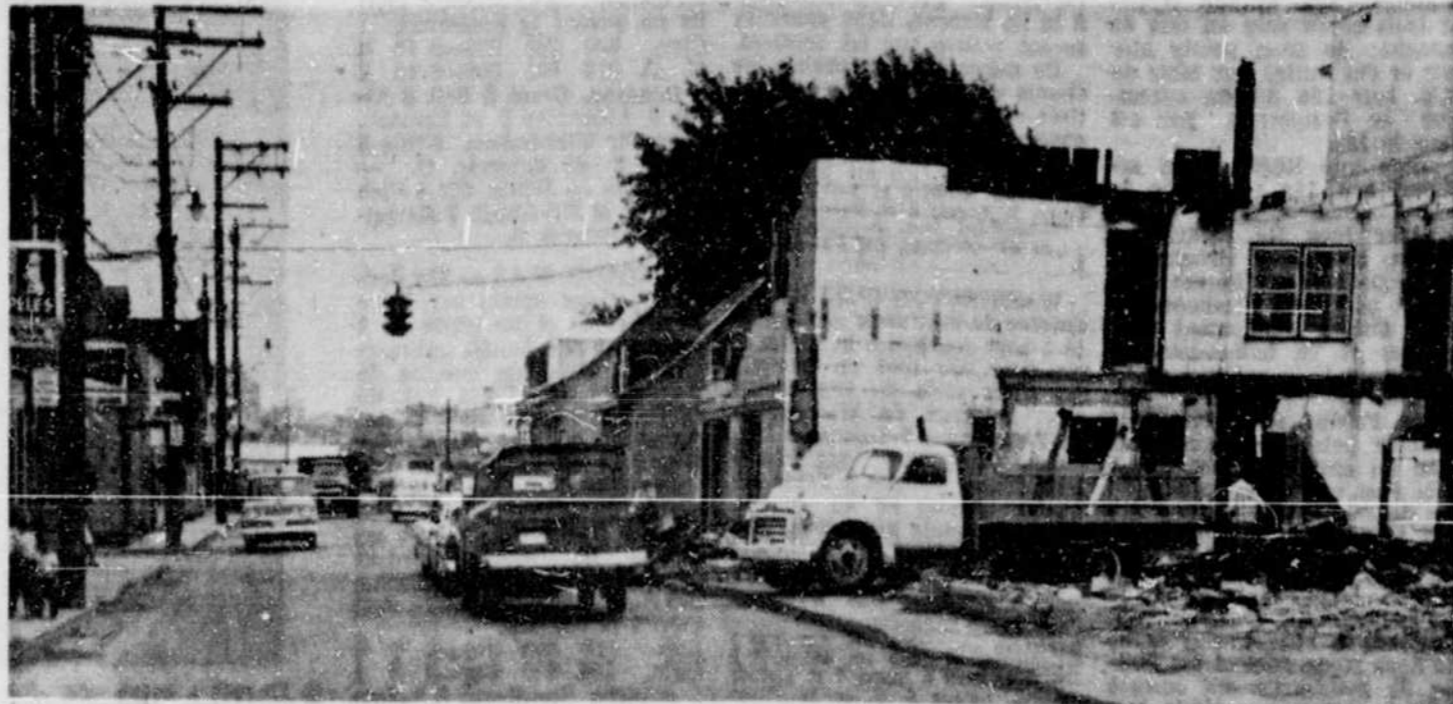
Dimanche matin, les Zouaves se rendirent de nouveau à la Cathédrale pour assister à la grand-messe qui a été célébrée par le Major-aumônier, M. l'abbé C. Ed. Robert, du 2e bataillon. Après la messe, les zouaves, musique en tête, paradèrent dans les rues de Joliette jusqu'à leur lieu de campement.

Le temps des décorations étant venu, le Colonel Trudel décora le Lt-col. P. Dorval de la médaille St-Lambert "Pro Petri Sede" de Liège, Belgique, pour son dévouement infatigable. Une centaine de zouaves furent aussi décorés pour leurs longs services au Régiment. Plusieurs promotions: le Lt-Col-aumônier M. le chanoine Aurélien Quellet, promu Colonel-aumônier du Régiment, l'adjudant-adjoint G. Boileau, promu capitaine-adjoint au 3e bataillon du Régiment, l'intendant-adjoint Réal Lavoie, promu capitaine-intendant du même bataillon; le lieutenant Origène Rouillard, promu capitaine de la compagnie 17 de La Tuque du 2e bataillon.

Le campement était sous la direction du Colonel A.-A. Trudel, assisté du Lt-col. P. Dorval, des Majors-Régimentaires Roméo Lortie, et J.L. Landry, des Commandants des quatre bataillons, du Com'adj. G. Bourbeau, du capitaine-adj. R. Mathieu, du capt-adj. R. Langevin, du capt-int-adj. Rol. Denis, du R. D. Fiset et Benoit Fortier.

Après la descente des drapeaux, sous la pluie, le Colonel fit le tour du campement pour serrer la main des zouaves avant son départ pour Québec, le siège social du Régiment. Les participants à ce campement se dirent enchantés de cette réunion de trois jours et promirent qu'ils seront à Coaticook P.Q., en 1964 pour le prochain campement annuel.

Démolition de quatre maisons sur la rue Dorchester



Les quatre dernières maisons que la ville de Québec projetait de faire disparaître pour compléter l'élargissement de la rue Dorchester, non loin du pont Lavigneur, à Stadacona, sont présentement la proie des démolisseurs. Ces travaux s'effectuent entre les rues Daniel et Papineau comme en fait

foi la photo supérieure. Le seul problème qui en résultera, sera l'entonnnoir que constitue le pont Lavigneur (photo du bas). La chaussée de la rue Dorchester compte plus de soixante pieds de largeur, tandis que la partie carrossable de ce pont est sensiblement plus étroite.

Selon les ingénieurs, cet inconvénient ne sera que temporaire, puisque le prolongement du boulevard Laurentien jusqu'au site des anciennes serres municipales, près du stade au parc Victoria, nécessitera la construction d'un nouveau pont sur la rivière St-Charles à

l'ouest du pont Lavigneur. Une fois, ce pont et cette section du boulevard aménagés, la rue Dorchester à Stadacona deviendra une voie secondaire avec une circulation beaucoup moins intense que celle d'aujourd'hui. (Photo de l'ACTION, par Lucien Plante).

La SGF acquiert la cie Forano

PLESSISVILLE, (PC) — La Société générale de financement vient de se porter acquéreur de la compagnie Forano Limitée. La transaction a été confirmée par M. Gérard Fillion, directeur général de la SGF. Celui-ci n'a cependant pas fourni de précision, se bornant à confirmer la chose.

C'est la première transaction effectuée par cette nouvelle société de gestion et de financement. La compagnie Forano est une entreprise canadienne-française dont la machinerie agricole est vendue par tout le Canada. Elle fournit du travail à quelque 400 personnes.

Retard dans la construction de silos au port

Le Conseil du port de Québec a fait savoir au président du Conseil des ports nationaux et à l'hon. George McIlraith, par voie de télégramme, "son étonnement concernant le retard à la construction de silos à grains." Le président du Conseil du port de Québec rappelle que des crédits à cette fin ont déjà été votés depuis longtemps et que des soumissions ont été ouvertes pour l'octroi des contrats il y a plus de deux mois, soit au début du mois de mai.

Ci-dessous le message câblé au ministre des Transports et au président du Conseil des ports nationaux:

Conseil du port de Québec demande explications concernant retard construction des silos à grains — Étonnement d'autant plus grand que crédits à cette

fin ont déjà été votés depuis longtemps et que soumissions ont été ouvertes 5 mai — Délai de nature à porter préjudice au port de Québec.

Réunion de l'Ass. des Commissions scolaires du diocèse de Québec

La plupart des officiers des associations de commissions scolaires de comté groupées au sein de l'Association diocésaine de Québec, tiendront une réunion samedi, le 13, à 2h30, à l'école secondaire régionale de Charlesbourg.

Parmi les associations qui se font représentées on remarque: Beauce, Bellechasse, Charlevoix, Dorchester, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmorency, Mégantic, Portneuf et Québec.

Le programme de la journée comprend des questions de régie interne.

Policier blessé à Charny

Un agent de la Police Provinciale a subi des blessures en fin d'après-midi, à Charny, lorsque son véhicule est entré en collision avec une autre voiture. Il s'agit de l'agent Claude Levesque, attaché au district de Québec, et demeurant au 1759 de la rue de la Capricieuse, à Québec. Ce sont les ambulanciers de la maison Cloutier de Theford Mines, qui ont effectué le transport du policier à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Son état est satisfaisant. L'accident s'est produit au quatre chemins, à Charny, et la circulation a été longuement paralysée à la suite de cette collision. La voiture de la police a été entièrement détruite tandis que le 21ème véhicule a subi de lourds dommages.

Coup d'état en Equateur Le pouvoir aux mains d'une junte militaire

Le régime du président Carlos Julio Arosemena a été renversé à la suite d'un coup d'état militaire. On annonce la formation d'une junte militaire,

Mort tragique au rond-point de Lévis

Une sexagénaire a été heurtée à mort par une camionnette, hier après-midi, au rond-point, à Lévis. La victime a été identifiée comme étant madame Alfred Roy, 60 ans, domiciliée au 77 de la rue St-Edouard, à Lévis, sa mort a été instantanée. Les ambulanciers de la Maison Gilbert & Turgeon ont transporté madame Roy, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où un médecin de cette institution n'a pu constater la mort. Les restes mortels ont ensuite été dirigés vers la morgue Gilbert & Turgeon de Lévis, où le docteur Roberge, coroner, a ouvert une enquête hier soir en rapport avec cette mort tragique.

dont la composition sera annoncée par la suite. Des éléments des forces armées, dont des troupes blindées, ont encerclé le palais présidentiel. Le président Arosemena a refusé de quitter les lieux.

C'est le colonel Segundo Morocha qui se trouve à la tête du mouvement de révolte. Le président Arosemena et les membres de son cabinet se trouvent au palais présidentiel. D'après certaines informations, les gardes du palais ne seraient pas disposés à déposer les armes.

M. Arosemena, avocat âgé de 43 ans, a assumé les fonctions de la présidence le 9 novembre 1961, à la suite d'un mouvement de révolte de l'armée de l'air contre l'armée de terre. Il avait déjà été président en 1947-48.

Le président Arosemena est connu comme un buveur invétéré. Ses critiques prétendent que des éléments de gauche gouvernent le pays pendant que le président passe son temps à boire. Toutefois, diverses tentatives ayant pour but de le déclarer inapte à occuper la présidence n'ont donné aucun résultat.

Situation privilégiée des députés québécois

(Par la Presse Canadienne) De tous les parlements provinciaux du Canada, celui du Québec peut être considéré comme une manière de paradis

terrestre. L'augmentation des indemnités des députés et des allocations pour les dépenses, que l'Assemblée législative du Qué-

bec vient d'approuver, place ses membres dans une situation privilégiée. Les 95 membres du Parlement de Québec toucheront dé-

normais \$15,000 par année, soit \$10,000 d'indemnité et \$5,000, exempts de tout impôt, en allocations de dépenses. C'est le double de ce que tout autre député provincial du Canada touche de son gouvernement, et sept plus que les émoluments qui sont versés aux députés provinciaux de l'île de Prince-Edouard.

Le premier ministre M. Jean Lesage a appuyé cette législation de son gouvernement en signalant qu'après que les dépenses avaient renchéri les émoluments antérieurs de \$10,000, "il ne restait aux députés presque rien pour rencontrer ses obligations personnelles et les obligations de sa famille".

Un relevé effectué par la Presse Canadienne indique qu'il existe au pays autant de manières d'indemniser les députés provinciaux qu'il existe de provinces.

Hormis ceux de la province de Québec, un Canadien qui devient député au Parlement de sa province peut prévoir de toucher une indemnité parlementaire allant de \$1,000 dans l'île du Prince-Edouard à \$5,000 en Ontario, et des allocations de dépenses variant de zéro au Manitoba à \$2,000 en Saskatchewan et en Ontario.

Les membres du cabinet. Toutes les provinces accordent à leurs premiers ministres et membres du cabinet des indemnités relativement fortes, et la plupart verse à leurs chefs de l'opposition une allocation spéciale. De plus, dans quelques provinces, des membres ordinaires de l'Assemblée législative touchent une rémunération additionnelle durant les périodes où ils exécutent une fonction spéciale comme, par exemple, celle de président d'un comité parlementaire.

À Terre-Neuve, les 42 membres de l'Assemblée législative reçoivent une indemnité parlementaire de \$3,333 et une allocation exempte d'impôt de \$1,666. La Nouvelle-Écosse paye à chacun de ses législateurs \$4,800, lesquels comprennent l'indemnité parlementaire et l'allocation de dépenses.

En plus d'une indemnité de \$1,000, l'île du Prince-Edouard

sentent des circonscriptions éloignées, touchent une somme additionnelle de \$5,000. Il y a également, pour les députés de cette province, une allocation de transport de 5 cents du mille, pour les voyages qu'ils effectuent entre leur circonscription et Regina, capitale de la province.

L'Alberta paye ses députés \$4,500, desquels \$1,500 sont pour les dépenses. Chaque député touche en outre \$15 pour chaque jour qu'il doit passer en Chambre.

La Colombie-Britannique accorde à ses 54 députés \$4,000 d'indemnité parlementaire, \$1,000 ce de 40 passés en Chambre, pour les dépenses, de la base \$25 par jour, jusqu'à concurrence de 40 passées en Chambre et \$400 pour les frais de communication par téléphone et par télégramme.

Le 95 membres de la législature ontarienne touchent chacun \$7,000 - \$5,000 d'indemnité et \$2,000 d'allocation de dépenses.

Au Manitoba, 57 députés touchent \$4,800 d'indemnité parlementaire. Il n'y a pas d'allocation de dépenses. Les 52 députés provinciaux de la Saskatchewan pour qui des augmentations ont été votées l'an dernier ont porté l'indemnité parlementaire des 52 députés à \$3,400 et l'allocation de dépenses à \$1,700.

Les députés de la Saskatchewan, qui représentent des circonscriptions éloignées, touchent une somme additionnelle de \$5,000. Il y a également, pour les députés de cette province, une allocation de transport de 5 cents du mille, pour les voyages qu'ils effectuent entre leur circonscription et Regina, capitale de la province.

Projet d'un nouveau pont



Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, et le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, ont annoncé conjointement hier, que les plans avaient été déposés concernant la construction d'un nouveau pont entre les deux rives du St-

Laurent à quelque 700 pieds en amont du pont de Québec actuel. Sur la photo, nous reconnaissons de gauche à droite, M. Roger Labrecque, sous-ministre à la Voirie; Lucien Martin, ingénieur en chef aux Travaux publics;

Hervé Gauvin, sous-ministre aux Travaux publics; M. René St-Pierre, ministre des Travaux publics; M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, et M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef à la Voirie.

Nouvelle voie de communication entre Québec et la rive sud



Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, à gauche, et le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, examinent le plan de l'ensemble d'un réseau routier pour la région de Québec, et

le projet d'un nouveau pont entre les deux rives du St-Laurent. Le ministre de la Voirie n'a pas encore déterminé à quel moment les routes seront prêtes à recevoir

la circulation du nouveau pont et conséquemment, le début des travaux pour la construction du pont ne sera déterminé que plus tard.

Voyez le ...

Huitième

TOURNOI NATIONAL de SECURITE ROUTIERE

Commandité par: LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DU CANADA

Sous les auspices de: LA FEDERATION DES ASSUREURS DU CANADA

Hôtes: LE JEUNE COMMERCE DE QUEBEC INC.

Le public est invité à venir voir la "grande parade" qui aura lieu SAMEDI, le 13 JUILLET et ensuite les "examens pratiques".

TRAJET DE LA PARADE: départ à 10 hres a.m. de l'Hôtel de Ville — côte de la Fabrique — rue St-Jean — côte d'Abraham — rue de la Couronne — Boul. Charest — rue Du Pont — 31ème Avenue.

EXAMENS PRATIQUES: le samedi à 1 hre p.m. sur les terrains du Collège de Québec. 12 Concurrents de par tout le Canada concourront pour des Bourses d'Études d'une valeur de \$2,500.00

ADMISSION GRATUITE

Les voitures qui sont employées durant le tournoi sont une gracieuseté des Compagnies et maisons d'affaires suivantes:

- CHRYSLER CORPORATION LA CIE FORD DU CANADA
- UNIVERSAL AUTO LTD LAURENTINE AUTOMOBILES INC.
- LA CIE GENERAL MOTORS
- POGER BARRÉ AUTO LTEE

VACANCES ANNUELLES

du 13 juillet au 29 juillet 1963

Bonnes vacances à tous nos employés et aux membres de leur famille

Durant cette période, l'usine sera fermée au complet

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITEE

Succursale Montmorency

Nicklaus et Thomson menacent Rodgers

LYTHAM et St. Annes. — (P.C. - P.A.) — Phil Rodgers a calé un birdie de 15 pieds au derailler tour, hier, en prenant une avance d'un coup sur l'Australien Peter Thompson à mi-chemin de l'omnium britannique.

Il a ainsi ajouté une deuxième ronde de 68 à sa première de 67, ce qui lui donne un total de 135, cinq sous la normale.

Pour sa part, Thompson a réussi un 69 après un 67 d'ouverture, tandis que Jack Nicklaus effectuait un beau retour avec un 67, qui lui procure la troisième place avec un total de 138.

été réduit à 47 pour les deux rondes finales d'aujourd'hui sur le parcours de 6,757 verges, où il fallait un total de 149 pour éviter l'élimination. Incidemment, Doug Sanders a subi l'élimination avec un total de 150. L'Australien Kel Nagle a pris le quatrième rang avec un 139, suivi du Néo-Zélandais Bob Charles à 140. Le Français Jean Garraïade et l'Anglais Tom Harbourt venaient ensuite à 141, tandis que Gary Player présentait une fiche de 145.

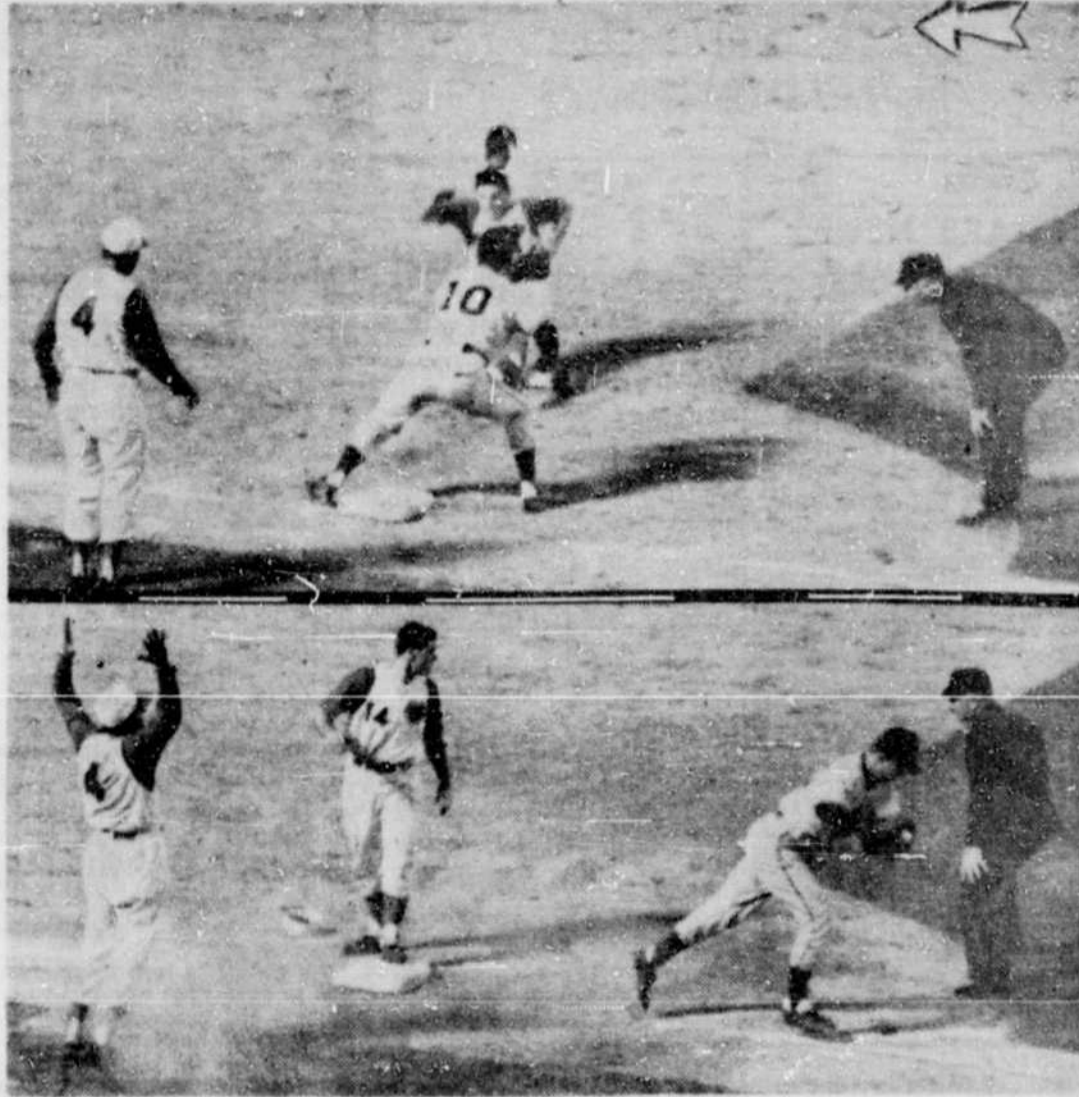
LA DEUXIEME ROUDE

Le meneur Rodgers a commencé avec un birdie et a terminé la ronde de la même façon. Il en ajouta deux autres aux 10e et 15e trous.

Par contre, Palmer, le favori à 2 contre 1 au début du tournoi, a blâmé son "putter" pour ses difficultés. On sait que Nicklaus était le deuxième favori à 5-1, tandis que la cote de Rodgers s'établissait à 10-1.

Le gagnant du tournoi recevra une bourse de \$4,200. Il héritera également d'une place dans la série mondiale du golf, qui rapportera \$50,000 au vainqueur, à Akron, Ohio, en septembre.

Le champion de l'Omnium américain, Julius Boros, le champion des Maltres, Jack Nicklaus, le vainqueur de la PGA américaine et le gagnant du présent tournoi sont les participants à la série mondiale du golf.



● La balle a avancé Red Pete Rose au 3e but, alors que Rose tentait d'atteindre ce sac (photo du haut), sur un simple au champ droit de Bob Skinner. L'instructeur Reggie Otero, comme on le voit sur la photo du bas, diffère d'opinion avec l'arbitre Al Forman, alors que Ron Santo des Cubs se dirige vers son abri, son travail étant accompli. La balle est donc plus vite que le coureur. (Téléphoto UPI).

RHIER

Ligue Américaine

New York 3, Los Angeles 2
Cleveland 4, Kansas City 3
Boston 3, Minnesota 6
Detroit 3, Chicago 6
Baltimore 7, Washington 4

Ligue Nationale

Los Angeles 4, New York 3
San Francisco 4, Philadelphie 3
Chicago 6, Pittsburgh 3
Chicago 2, Cincinnati 2
Chicago 2, Cincinnati 7
Milwaukee 3, St-Louis 6
Milwaukee 3, St-Louis 3

Ligue Internationale

Indianapolis 8, Rochester 3
Buffalo 4, Syracuse 2
Richmond 2, Arkansas 4
Richmond 2, Arkansas 4
Columbus 4, Toronto 2
Milwaukee 2, Atlanta 3

Ligue Provinciale

Theford 7, Athlétiques 4
Chicago 4, Saguenay 2
Arvida 6, Jonquières 1
Chicoutimi 14, Alma 11

Ligue Massicotte

Portneuf 4, St-Albert 5
Poliquin vs Portneuf (remise)

Ligue Américaine

Cleveland Kralick 8-6 à Kansas City Pena 5-12 S.
Boston Morehead 6-5 à Minnesota Perry 8-5 S.
Detroit Mossi 4-5 à Chicago Pizarro 1-4 S.
Baltimore Pappas 7-4 à Washington Daniels 3-3 S.
New York Terry 8-9 à Los Angeles Jackson 6-8 S.

Ligue Nationale

Los Angeles Koufax 14-3 à New York Jackson 6-8 S.
San Francisco Sandford 9-8 à Philadelphie Mahaffey 5-9 S.
Indians Bruce 4-6 à Cincinnati Schwall 4-4 S.
Chicago Jackson 9-7 à Pittsburgh O'Toole 13-8 S.
Milwaukee Cleminger 5-4 à St-Louis Gibson 8-4 S.

Ligue PONY

Yankees 4-6 à Saguenay
Colmales à Braves.

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINNE

G	P	Moy.	Diff.
New York	51	31	822
Chicago	46	30	551
Boston	46	37	544
Baltimore	48	40	545
Minnesota	45	40	529
Cleveland	42	40	529
Los Angeles	41	47	434
Kansas City	36	47	434
Detroit	48	42	422
Washington	30	37	345

Ligue NATIONALE

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	50	33	612
San Francisco	42	30	552
St-Louis	47	29	547
Chicago	42	39	541
Cincinnati	47	41	534
Milwaukee	44	41	518
Pittsburgh	42	43	477
Philadelphia	41	43	477
Houston	34	35	382
New York	29	33	251

Ligue PROVINCIALE

G	P	Moy.	Diff.
Piessville	12	5	706
Theford	12	8	476
Indians	8	9	471
Athlétiques	5	13	278

Ligue de SAGUENAY

G	P	Moy.	Diff.
Québec	15	10	600
Chicoutimi	11	9	550
Alma	12	12	478
Jonquières	10	12	455
Kénogami	10	13	434

Ligue MASSICOTTE

G	P	Moy.	Diff.
Portneuf	18	7	696
St-Albert	15	8	652
Beauport	10	9	526
Sailliant	8	11	421
Poliquin	1	10	152

LIGUE JUNIOR

G	P	Moy.	Diff.
White Sox	10	4	734
Phillies	8	6	500
Reds	5	6	454
Mets	4	9	377

Balle molle

A SILLERY

La Taverne Gariépy a marqué sept points dans les trois premières manches, pour prendre une avance de 7-0 et remporter finalement une victoire facile de 12-1 sur le Schuler's Chips. Roger Bédard a limité le Schuler's à huit victoires pour remporter sa troisième victoire de la saison. Un but sur balle, des simples de Jacques Faucher, Gaston Letellier et Roger Bédard combiné à une erreur produisent les quatre premiers points. Trois buts sur balles et des simples de Jean Giguère et Gaston Letellier portèrent la marge à 7-0. Schuler's compta son premier point à la septième lorsque Roch Beaulieu, Alexandre Légaré et Aurélien Bilodeau frappèrent des simples consécutifs. Mais auparavant, la Taverne porta son avance à 12-0 lorsque des circuits de Raymond Denis et Bill Houde permirent cinq points.

Le jeu erratique de la défense de l'Anglo a aidé à produire les deux points de la rencontre tandis que leur attaque sur un seul but sur balles. Le jeu erratique de la défense de l'Anglo a aidé à produire les deux points de la rencontre tandis que leur attaque sur un seul but sur balles.

Dans l'autre joute, l'Auberge des Monts l'a emporté contre le Steinberg's et ce par défaut car ce dernier club n'a pu présenter neuf joueurs en costume pour débiter la rencontre.

Anglo Can. 000 011 0-2 3 1
Steinberg's 000 000 0-0 1 5
Batteries: Michel Gagnon et Marcel Leprie; Lucien Girard et Yvon Lachance

CLASSEMENT

	PJ	GPN	Moy.
Anglo Can.	14	8	51
Steinberg's	12	6	51
Lebrun	14	7	50
Legrade	12	6	50
Steinberg's	12	4	33

A ST-RODRIGUE

Dominion Transport 6 Epiceria Mercier 4

Lanceur gagnant: Marc Thomassin lanceur perdant: Charles Greer

Alphonse Blondeau & Fils 10 Jumeau & Dion 5

Lanceur gagnant: Jean Gauvreau lanceur perdant: Eddy Drouin.

A ST-PASCAL

L'Ameublement Economique a écrasé le O'Keefe 15 à 5. J. Laroche a été le lanceur gagnant, tandis que Gérard Andrews fut débiteur de la défaite. Louis Gauthier et Claude Bourassa ont frappé deux coups sûrs en trois présences au marbre. Dans la deuxième partie, l'Alimentation Bon-Pasteur a réussi à vaincre la plomberie Belrose 5-4, pour conserver la tête du classement. Maurice Richard n'a alloué que 5 coups sûrs, et fut le lanceur gagnant. Bob Seville, venu en relève à la dernière manche, encaissa l'échec.

SOMMAIRE

S. Chips 000 000 1-1 8 1
Tav. G. 045 005 x-12 11 0

Maurice Dubé (1-1), Raymond Méthot (6) et Roch Beaulieu; Roger Bédard (3-1) et Gaston Letellier, Gerry Beaudry (6), Circuitur Raymond Denis (3e), et Bill Houde (1er).

Prochaines Rencontres

Vendredi, 12 juillet: 7.30 h.: Schuler's Chips vs Cantine Mobile; 9.15 h.: Taverne Gariépy vs Tribec.

LIGUE COMMERCIALE

Michel Gagnon a limité les porte-couleurs de l'Anglo Canadien à un maigre coup sûr pour aider le Legrade à encaisser une victoire de 2-0 hier soir au parc Ferland dans une rencontre de la cédule régulière de la Ligue Commerciale de balle-molle. Dave Pugh a été le seul des perdants à frapper en lieu sûr et ce à la toute dernière manche.

Le lanceur gagnant a retiré au bâton cinq des frappeurs qui lui firent face et n'alloua qu'un

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINNE

G	P	Moy.	Diff.
New York	51	31	822
Chicago	46	30	551
Boston	46	37	544
Baltimore	48	40	545
Minnesota	45	40	529
Cleveland	42	40	529
Los Angeles	41	47	434
Kansas City	36	47	434
Detroit	48	42	422
Washington	30	37	345

Ligue NATIONALE

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	50	33	612
San Francisco	42	30	552
St-Louis	47	29	547
Chicago	42	39	541
Cincinnati	47	41	534
Milwaukee	44	41	518
Pittsburgh	42	43	477
Philadelphia	41	43	477
Houston	34	35	382
New York	29	33	251

Ligue PROVINCIALE

G	P	Moy.	Diff.
Piessville	12	5	706
Theford	12	8	476
Indians	8	9	471
Athlétiques	5	13	278

Ligue de SAGUENAY

G	P	Moy.	Diff.
Québec	15	10	600
Chicoutimi	11	9	550
Alma	12	12	478
Jonquières	10	12	455
Kénogami	10	13	434

Ligue MASSICOTTE

G	P	Moy.	Diff.
Portneuf	18	7	696
St-Albert	15	8	652
Beauport	10	9	526
Sailliant	8	11	421
Poliquin	1	10	152

LIGUE JUNIOR

G	P	Moy.	Diff.
White Sox	10	4	734
Phillies	8	6	500
Reds	5	6	454
Mets	4	9	377

Guy Pagé, arbitre en chef de la Ligue de baseball Massicotte depuis les quatre dernières années, vient d'être accepté par la Ligue de baseball Saguenay-Québec, comme représentant des arbitres pour la ville de Québec. Pagé profite de l'occasion pour annoncer qu'il formera d'ici peu sa propre association d'arbitres qui se comparera avantageusement avec toute autre organisation du genre.

Pagé sera entouré de personnes qui n'ont plus besoin de présentations en tant que le baseball est concerné. M. l'abbé René Auger, grand responsable du succès que connaît l'expansion du baseball au Parc Marchand, appuiera Pagé en lui donnant comme tremplin pour ceux qui sont intéressés à devenir arbitres de baseball, ses ligues de baseball mineures du Parc Marchand; Marcel Brabant, gérant général de la Ligue Massicotte, et connu comme organisateur de première valeur, aidera surtout Pagé en lui donnant quelques conférences d'informations et en faisant la publicité pour son organisation. Finalement, un troisième homme sera le clou de ce mouvement, il s'agit de Roland Beupré, un des plus compétents dans le baseball professionnel et amateur que la province ait connu. Sa tâche sera, considérant ses nombreux contacts dans la province avec plusieurs organisations, de diriger Pagé vers des ligues sérieuses.

Incidemment, Pagé tiendra dans quelques semaines la dernière conférence à l'avance des cours de base pour ceux qui sont intéressés à devenir arbitres, et invite spécialement les jeunes (20 ans et plus) qui aimeraient officier dans des parties régulières de la Ligue mineure du Parc Marchand.

Ils seront suivis par Pagé lui-même et les meilleurs candidats autour la chance, de cette saison, d'arbitrer quelques parties dans la Ligue de Baseball Massicotte. Ces cours seront dans le but de démontrer surtout comment doit se comporter un arbitre, avant, pendant et après une partie. Tout se fera sur une base d'arbitres des ligues majeures.

Dès l'hiver prochain, l'organisation fera une école pour arbitres, et se tiendra probablement au Manège Militaire de la Grande-Allée. Il y aura films, cours oraux et écrits. C'est une chose qui s'impose, considérant le manque d'arbitres compétents et surtout, vu l'expansion toujours grandissante du baseball partout dans la province. Cette organisation fera certainement un succès de ce vaste projet. Les intéressés, n'ont qu'à communiquer avec Guy Pagé 527-0801, ou Parc Marchand 623-4782.

Boxe

NEW YORK (Reuter) — Le combat Tiger-Fullmer a de nouveau été ajourné à 10 août, a annoncé, hier soir, à New York, M. Marv Johnson, manager du boxeur américain Gene Fullmer qui doit rencontrer Dick Tiger, le boxeur nigérien, champion du monde des poids moyens.

Le combat doit se dérouler à Ibadan Nigéria. C'est la deuxième fois que le combat est remis. Il avait déjà été ajourné le 13 juillet au 27 juillet, en raison d'une blessure au pied de Fullmer.

F. Chamberland surprend J.Y. Laurin 2-6, 6-4 et 7-5 dans le "Rondeau"

La première surprise majeure du tournoi "Rondeau" a été enregistrée hier soir alors que Fred Chamberland a défait Jean-Yves Laurin, semé no 3, au compte de 2-6, 6-4 et 7-5. Après avoir gagné le premier set, Jean-Yves Laurin faillit pour faire de nombreux erreurs et Fred Chamberland joua un jeu beaucoup plus offensif pour emporter le deuxième set 6-4. Dans le troisième set, il fallut à Fred Chamberland huit "match points" avant de vaincre le fier connaisseur québécois Jean-Yves Laurin.

Chez les dames, Nori de Lamos a gagné contre Hélène Fortin pour se mériter une place en demi-finale. Cette jeune joueuse surprend par son jeu varié et par la sûreté de ses coups. Il sera donc intéressant de suivre la rencontre ce soir contre Thérèse Larue, semée no 2, dans le tournoi Foy.

Tous les autres favoris ont avancé normalement et on s'attend à des rencontres très disputées de la part des aspirants champions.

Voici l'horaire pour ce soir: 8.00 hres — Court no 1, Guy Demers vs Pierre Lamoureux; no 2, Michel Larue vs André de Chagny; no 3, Guy Michaud vs Jack Robitaille; no 4, M. Bédard et G. Laçaze vs Louise M. Côté et H. Fortin. 9.00 hres — Court no 1, Jacques Pouliot vs Jack Hébert; no 2, Michel Robitaille vs Robert Potvin; no 3, Jacques Giguère vs Gaston Blais; no 4, A. Diamond et H. Robitaille vs M. Fortin et D. Raymond. 10.00 hres — Court no 1, Gaston Goulet vs Fred Chamberland; no 2, Simone Jolicoeur vs Josette Warrier semi-finale; no 3, André Côté vs Marc Blondeau; no 4, M. Gauthier et J. Lemieux vs P. Pichette et M. Sirote; no 5, P. Pouliot et M. Laliberté vs M. Delagrèe et J.P. Delagrèe. 8.00 hres — Court no 1, J. Ste-Marie et G. Blais vs J. Lemieux et J. St-Laurent; no 2, Nori de Lamos vs Thérèse Larue semi-finale; no 3, A. St-Germain et F. Lachance vs P. Delagrèe et G. Savard. 9.00 hres — Court no 1, M. Côté et F. Chamberland vs M. Bédard et R. Lelièvre; no 2, A. Côté et R. Pelièvre vs J. Babin et G. Laroche; no 3, D. Pouliot et A. DeChagny vs G. Potvin et P. Stadelman; no 4, Y. Robitaille et P. Robitaille vs gagnant A. Diamond et H. Fortin; no 5, M. Fortin et D. Raymond; no 5, L. Lortie et P. Giguère vs J. Washier et L. Robèze. Résultats d'hier: Jacques Giguère défait Bob Chevalier 6-1 6-1; Gaston Blais défait Gilles Côté 6-4 6-3; Michel Robitaille défait Guy Martineau 6-7, 6-2, 6-4; Guy Demers défait Jacques Pouliot 6-0, 6-3; Pierre Lamoureux défait Claude Bergeron 6-3, 6-1; Marcel Sirote défait Yves Potvin 6-2; Robert Potvin défait Robert Z. Langlois 6-2, 6-4; Gaston Goulet défait R. Lelièvre 6-3, 6-2; Fred Chamberland défait Jean-Yves Laurin 2-6, 6-4, 7-5; Jacques Pouliot défait Pierre Lachance 6-3, 6-1; Jack Hébert défait Conrad Bouteau 6-2, 6-2; Simone Jolicoeur défait Guislo Guilmond 6-0, 6-0; Jack Robitaille défait Anatole Corriveau 6-3, 6-4; Nori

Trophée Millar

WOODBRIDGE Ont. (PC) — Alvie Thompson, champion actuel du tournoi "Rondeau", est passé en troisième ronde du trophée Millar, hier, sur le parcours du Pine Valley and Country Club.

Il a d'abord éliminé Bob Cunningham, fils, ancien champion de ce tournoi, par 6 et 5 dans la première ronde, puis il a fait subir le même sort à George Harrison par 4 et 3 dans la deuxième ronde.

Le tournoi connaîtra un autre champion la suite de la défaite du titulaire de l'an dernier, Frank Whibley, aux mains de Wilson Paterson par 5 et 3 en première ronde.

Wil Homeniuk a vaincu un autre ancien champion, Dick Borthwick par 4 et 3 en deuxième ronde.

Le vainqueur de ce tournoi-match, le seul de ce genre pour les professionnels en Amérique du Nord, recevra le trophée Millar ainsi qu'une bourse de \$1,000 à la fin de la compétition samedi.

Deux des quatre golfeurs qui avaient réussi des 67, quatre sous la normale, lors de la ronde de qualification mercredi, ont subi l'élimination hier.

Moe Normaa fut la victime de Bob Panasiuk par 3 et 2 en deuxième ronde. De même, Ron Capra subit un échec en première ronde par 3 et 1 devant Norm Smith.

Par contre, Harry McIlrse a disposé de Gus Maue par 5 et 4 en passant en troisième ronde. Chris Knill l'a imité en triomphant d'Ed Pich par 3 et 1 en première ronde.

COULS

COULS No 1
Billy Springwood (Joseph Lefebvre) 4.70, 3.10, 2.70; Sir Express Albie (Ralph Babin) 4.70, 4.10; Panda (Lionel Page) 11.60.
Ont aussi couru: Troublemit, Halden Hanover, Evergreen Star, Bunter Clap, Quick Spangler.
Temps: 2:14

COULS No 2
Kuno Stout (Ralph Babin) 7.40, 4.90, 3.20; William Byrd (Cyprien Hébert) 2.50, 2.30; Traffic Brooke (Eve'n Betts) 1.50.
Ont aussi couru: King's Cadet, Success Dick, H. Bomb, Harrison Hanover, Queen Ida.
Temps: 2:11

COULS No 3
Scairdy Cat (Laurie Hamelin) 20.00, 6.50, 3.30; Silver Bel (Claude Desjardins) 21.50, 6.60; Maplecroft Queen (Claude Desjardins) 3.50.
Ont aussi couru: Shirley Joy, Shirley Daie, ACC - Mighty Sharp, Quick Adios - Sumter Express.
Temps: 2:16

COULS No 4
Danny Bombs (Albert Rogers) 16.20, 3.40, 2.80; William Byrd (Cyprien Hébert) 2.50, 2.30; Traffic Brooke (Lionel Page) 7.40.
Ont aussi couru: Lady Harvester C, Adios Todd, Challenger Pick, Reno, Miro Bay.
Temps: 2:04

COULS No 5
Quinnella (2), Danny Bombs, William Byrd 612.90.
Ont aussi couru: Gratzner, Yost Red, Danny's Bomb, PT Mr Hushby.
Temps: 2:07

COULS No 6
Cheyenne Chase (Hermas Brozanski) 11.00, 2.50; Merric Lov'90 (Wilfrid Lepine) 3.80, 3.00; Worby Rosecroft (Adrien Doré) 2.00.
Ont aussi couru: Vernon Tass, Red Van Reputation, Slater Duff, Thunder Excellency, PT - Golden Express.
Temps: 2:11

COULS No 7
Frisko Chief C (Jean Cyrenel) 13.70, 6.40, 4.80; Meadow Lynch (Jacques Hébert) 3.90, 3.60; Jet Byrd (Yvon Cattellier) 4.90.
Ont aussi couru: Gratzner, Yost Red, Danny's Bomb, PT Mr Hushby.
Temps: 2:07

COULS No 8
Quinnella (2), Shadydale Song.
Ont aussi couru: Alexandre Pagni 24.00, 11.70, 2.50; Tristram Hill Don (Jacques Hébert) 5.00, 4.50; Mighty Premio (Wilfrid Martel) 9.20.
Ont aussi couru: Amigo, Spilled Milk, Catumer, Rosecroft, Mighty Rodney, Priam.
Temps: 2:11

COULS No 9
Quinnella (2), Shadydale Song.
Ont aussi couru: Gratzner, Yost Red, Danny's Bomb, PT Mr Hushby.
Temps: 2:07

COULS

COULS No 1
Billy Springwood (Joseph Lefebvre) 4.70, 3.10, 2.70; Sir Express Albie (Ralph Babin) 4.70, 4.10; Panda (Lionel Page) 11.60.
Ont aussi couru: Troublemit, Halden Hanover, Evergreen Star, Bunter Clap, Quick Spangler.
Temps: 2:14

COULS No 2
Kuno Stout (Ralph Babin) 7.40, 4.90, 3.20; William Byrd (Cyprien Hébert) 2.50, 2.30; Traffic Brooke (Eve'n Betts) 1.50.
Ont aussi couru: King's Cadet, Success Dick, H. Bomb, Harrison Hanover, Queen Ida.
Temps: 2:11

COULS No 3
Scairdy Cat (Laurie Hamelin) 20.00, 6.50, 3.30; Silver Bel (Claude Desjardins) 21.50, 6.60; Maplecroft Queen (Claude Desjardins) 3.50.
Ont aussi couru: Shirley Joy, Shirley Daie, ACC - Mighty Sharp, Quick Adios - Sumter Express.
Temps: 2:16

COULS No 4
Danny Bombs (Albert Rogers) 16.20, 3.40, 2.80; William Byrd (Cyprien Hébert) 2.50, 2.30; Traffic Brooke (Lionel Page) 7.40.
Ont aussi couru: Lady Harvester C, Adios Todd, Challenger Pick, Reno, Miro Bay.
Temps: 2:04

COULS No 5
Quinnella (2), Danny Bombs, William Byrd 612.90.
Ont aussi couru: Gratzner, Yost Red, Danny's Bomb, PT Mr Hushby.
Temps: 2:07

COULS No 6
Cheyenne Chase (Hermas Brozanski) 11.00, 2.50; Merric Lov'90 (Wilfrid Lepine) 3.80, 3.00; Worby Rosecroft (Adrien Doré) 2.00.
Ont aussi couru: Vernon Tass, Red Van Reputation, Slater Duff, Thunder Excellency, PT - Golden Express.
Temps: 2:11

COULS No 7
Frisko Chief C (Jean Cyrenel) 13.70, 6.40, 4.80; Meadow Lynch (Jacques Hébert) 3.90, 3.60; Jet Byrd (Yvon Cattellier) 4.90.
Ont aussi couru: Gratzner, Yost Red, Danny's Bomb, PT Mr Hushby.
Temps: 2:07

COULS No 8
Quinnella (2), Shadydale Song.
Ont aussi couru: Alexandre Pagni 24.00, 11.70, 2.50; Tristram Hill Don (Jacques Hébert) 5.00, 4.50; Mighty Premio (Wilfrid Martel) 9.20.
Ont aussi couru: Amigo, Spilled Milk, Catumer, Rosecroft, Mighty Rodney, Priam.
Temps: 2:11

COULS No 9
Quinnella (2), Shadydale Song.
Ont aussi couru: Gratzner, Yost Red, Danny's Bomb, PT Mr Hushby.
Temps: 2:07

Faites votre choix

Tous les lecteurs qui favorisent l'un ou l'autre des deux adversaires du prochain combat mondial des poids-lourds sont invités à préciser leur choix sur le tableau de ce bulletin. Il suffit d'indiquer qui gagnera la bataille en traçant une croix dans les cases en regard du boxeur préféré. Si l'on prévoit une victoire avant la limite, il faut placer cette croix sous le numéro de la ronde marquant la fin anticipée du duel. Le temps prévu de l'arrêt prématuré du combat devra être indiqué en dessous. Ceux qui entrevoient une victoire par décision doivent tracer une croix dans l'une des deux dernières cases et indiquer le nombre de points accordés à chacun des deux boxeurs: (1) point par ronde.

Après avoir été découpé, ce bulletin devra être déposé dans la boîte aux lettres de "L'Action" ou expédié par la poste à l'adresse suivante:

L'Action Sport-Talov, 3 Place Jean-Talov, Québec 2, P. Q.

Tous les bulletins devront être mis à la poste avant minuit, le 21 juillet 1963. Passé cette heure et cette date, ils ne seront plus considérés.

Le lecteur qui aura prévu avec le plus de précision le dénouement du grand combat entre Sonny Liston et Floyd Patterson se verra attribuer un prix de \$25.00 par notre journal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Pts
Liston (champion)																
Patterson (aspirant)																

Nom Prénoms

Adresse

No Rue Ville Province

Gazette du Tour du St-Laurent

L'Angleterre amènera deux anciens coureurs du Tour et deux nouveaux

Pour la deuxième année consécutive, une équipe d'athlètes anglais nous rendra visite lors du 10e Tour du St-Laurent.

L'an dernier, le directeur technique de l'équipe anglaise, Kenneth Matthews, nous confia qu'il avait été très touché du chaleureux accueil des champions de la Province de Québec. "Dans notre pays, nous ne faisons pas remarquer, nous ne sommes pas habitués aux diverses manifestations qui précèdent le départ d'une compétition sportive. Il a, entre autres, apprécié la gigantesque parade qui eut lieu dans les rues de la Vieille Capitale, la veille du départ.

L'an dernier, l'Angleterre n'avait pas réussi à se classer dans cette compétition, et Stan Brittain, le grand favori de l'époque, ne se classa que 11e au classement général à 11 jours après les 13 étapes du "Tour 1962". Au classement par équipe les Anglais se classèrent au 7e rang, après la SUISSE au 5ème rang et le CANADA en 4ème position.

La nouvelle équipe sera sous la direction d'un autre gérant, Ben POSTER, et les 4 cyclistes qui seront sous sa direction possèdent un très bon palmarès.

Voici donc la formation de cette équipe telle que confirmée par M. MACDONALD, gérant-général de la British Cycling Association.

William Bradley: Natif de Southport, William est marié, est âgé de 30 ans, et sa profession est celle d'ingénieur pour une compagnie de téléphone.

Meilleures performances: 1er Tour de Grande-Bretagne en '59 et '60. Champion National en '61. — 1er à la compétition "Vaux Gold Tankard" en

Service des signaux

EN DESCENDANT
Siret, 100 - Passé 10.22 le 11 J.
E. Alstner, 13.00 le 11 Saldura, 12.15 le 11 Carol Lake.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

Congrès des professeurs laics de la province

AMOS. — (D. N. C.) — A l'occasion du congrès de l'Association des professeurs laïques d'écoles normales de Québec, tenu récemment à Québec, M. Gilles Desmarais, ancien professeur à l'École Normale de l'Assomption à Amos, et maintenant professeur dans une école normale de la Ville capitale, a été nommé vice-président du Conseil général de l'Association, tandis que M. Roland Brisson, directeur des études à l'École normale Mgr Desmarais, à Amos a été choisi délégué régional pour l'Abitibi.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

Mort de M. Wilfrid Paradis

M. Wilfrid Paradis, demeurant au 265 boul. Charest-Ouest, est décédé à l'âge de 82 ans et 4 mois. Il était l'époux en premières noces de feu Déla Carreau, en secondes de feu Alfred Paquet et en troisième de dame Philomène Dufour.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

EN MONTANT

Escoumins, 122 - 12.10 le 11 Trinité, 12.25 le 11 USS Briddle No 5, 12.45 le 11 USS Sampson No 10, 12.20 le 11 USS Ingram No 908, 12.55 le 11 USS Power No 839, 12.05 le 11 USS Perry No 844, 12.40 le 11 USS No 841, 12.50 le 11 USS Summer No 902, 12.25 le 11 USS Aulic No 698.

Le Village historique Jacques de Chambly a été inauguré



Le Village historique Jacques de Chambly a été inauguré. Dans le cadre du programme d'expansion du Village historique Jacques de Chambly pour l'été 1963, cinq nouveaux édifices sont déjà complètement restaurés. C'est un coin du Village, de gauche à droite, l'écurie de Bale St-Paul, 1780 — la Maison Lareau 1775, et la Maison Migneault, 1820. Au premier plan, une typique clôture de perches limite la basse-cour de la Maison Migneault. La cérémonie d'ouverture officielle du Village historique aura lieu jeudi 11 juillet. M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles participera à cette cérémonie de même que les membres des Sociétés historiques et les Collectionneurs qui ont apporté leur appui à cette réalisation.

avis de décès

BEAUMONT. — A Ste-Catherine de Portneuf, le 9 juillet 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé accidentellement M. Albert Beaumont, époux de dame Florida Boucher. Il était le frère de M. l'abbé Alphonse Beaumont, curé de Ste-Henri-Beaumont, professeur au Grand Séminaire. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence mortuaire du Rang Belair, Ste-Catherine, à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroisial. 34114 11-7 (2 fs)

COTE. — A St-Flavien de Belchasse, le 11 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Stanislas Côté, fils de feu M. Philias Côté et de feu dame Victoria Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures. Départ de la maison mortuaire Aurélien Ferland, St-Flavien, à 7 heures 45, pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. 34153 12-7 (1 fs)

COUTURE. — A Breakeville, le 11 juillet 1963, à l'âge de 92 ans et 9 mois, est décédée dame Rose-Anna Pelchat épouse de feu M. Napoléon Couture demeurant à 19, rue Bégin, Breakeville. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Départ de la résidence mortuaire Claude Marcoux, 4, rue St-Georges, Breakeville à 8 h. 50, pour l'église de Breakeville et de là au cimetière paroissial. 34141-11-7 (3 fs)

HAINS. — A Québec, le 11 juillet 1963, à l'âge de 68 ans et 3 mois, est décédé M. Odilon Hains, employé civil, époux de dame Paula Piquette, demeurant à 2285, rue Choquette. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 15. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière de Giffard. Le trajet se fera en automobile. 34152 12-7 (2 fs)

JONCAS. — A Outremont, le 10 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée subitement dame Léa Bissonnette épouse de feu M. Louis-E. Joncas, mère de Pierre, agent d'assurances et Claude, avocat, sœur de Mme Antoinette Bluteau et Yvanée Bissonnette, notaire, demeurant à 182, de l'Opéra, Outremont. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 juillet, à 11 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière de Giffard. Le trajet se fera en automobile. 34142-11-7 (2 fs)

LAPERIERRE. — A Fort Georges, le 5 juillet 1963, à l'âge de 24 ans, est décédé M. Gilles Laperrière, étudiant en génie-civil, fils de M. Henri Laperrière, gérant de la Caisse Populaire de Québec, et de dame Alberta Leclerc, demeurant à 448, Latourrelle. Les funérailles auront lieu samedi à 11 h. 30. Départ de la résidence funéraire Aurélien Cloutier & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 11 h. 15, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 34083-9-7 (3 fs)

LEGARE. — A Québec, le 10 juillet 1963, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Mary Edwidge Boulet, épouse de feu M. Georges Légaré. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Départ des salons mortuaires de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur à 8 heures 50, pour la chapelle de l'Institution et de là au cimetière St-Charles. 34108-10-7 (3 fs)

LECLERC. — Samedi, le 13 juillet 1963, à 10 heures, en l'église de Pont-Rouge, sera chanté le service anniversaire de Mme J.-Alfred Leclerc, née Cécile Maranda. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34027 10-7 (3 fs) S.A.

MORNEAU. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph-Arthur Morneau, époux de feu dame Amanda Fournier, demeurant 38, St-Onésime, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30. Départ des salons funéraires Claude Marcoux, 6, rue Perreault, à 8 heures 15, pour l'église du Christ-Roi, et de là au cimetière Mont-Marie. 11-7 (2 fs)

POIRIER. — A St-Romuald, le 11 juillet 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Napoléon Poirier, époux de feu dame Eva Fournier demeurant à 58 rue de l'Église, St-Romuald. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux, 96 de la Fabrique, à 11 heures 15, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière St-Charles. 34115 11-7 (2 fs)

ROY. — A Lévis, le 11 juillet 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé accidentellement M. Alfred Roy, autrefois de Armagh, cré de Bellechasse, demeurant à 67, St-Edouard, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires chez son gendre, Richard Gauthier, enr., 239, St-Joseph, Lévis, à 8 heures 30, pour l'église du Christ-Roi de Lévis, et de là au cimetière d'Armagh, ou un libre sera chanté. 12-7 (2 fs)

VALLIERE. — A St-David de Lévis, le 10 juillet 1963, à l'âge de 41 ans, est décédé accidentellement M. Edgar Vallière, époux de M. Edgard Vallière, demeurant à 331, rue St-Laurent, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon, 9, rue Commerciale, Lévis, à 10 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 34120 11-7 (2 fs)

FOURNIER. — Samedi le 13 juillet 1963, en l'église de St-Thomas de Montmagny, sera chanté le service anniversaire de M. E. Alex. Fournier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34121 11-7 (2 fs) S.A.

DECES DE M. J.-M. Couturier. M. J.-M. Couturier, comptable à l'emploi de la firme Champlain Footwear Inc., demeurant au 7185, Gonthier, Charlesbourg, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 34 ans et 8 mois.

DECES DE M. Wilfrid Giguère. M. Wilfrid Giguère, représentant de la Metropolitan Life Assurance, est décédé subitement à son domicile, au 56 des Chênes-Est, à l'âge de 49 ans.

DECES DE M. Elzéar Plante. M. Elzéar Plante, employé à la retraite de la compagnie Goodyear, est décédé à son domicile, au 232 Bagot, à l'âge de 67 ans et 6 mois.

DECES DE M. Elzéar Plante. M. Elzéar Plante, employé à la retraite de la compagnie Goodyear, est décédé à son domicile, au 232 Bagot, à l'âge de 67 ans et 6 mois.

DECES DE M. Elzéar Plante. M. Elzéar Plante, employé à la retraite de la compagnie Goodyear, est décédé à son domicile, au 232 Bagot, à l'âge de 67 ans et 6 mois.

DECES DE M. Elzéar Plante. M. Elzéar Plante, employé à la retraite de la compagnie Goodyear, est décédé à son domicile, au 232 Bagot, à l'âge de 67 ans et 6 mois.

DECES DE M. Elzéar Plante. M. Elzéar Plante, employé à la retraite de la compagnie Goodyear, est décédé à son domicile, au 232 Bagot, à l'âge de 67 ans et 6 mois.

DECES DE M. Elzéar Plante. M. Elzéar Plante, employé à la retraite de la compagnie Goodyear, est décédé à son domicile, au 232 Bagot, à l'âge de 67 ans et 6 mois.

ECOUTEZ LA LETTRE CHANCEUSE

Lundi au Vendredi 9h. 50 - 10h. 50 - 11h. 50 a.m. Cette émission peut vous faire gagner de gros prix en argent. Conservez vos étiquettes des produits Cordon Bleu et participez à ce jeu intéressant.

Une Commandite de CORDON BLEU

CHOC 80 à VOTRE RADIO QUÉBEC moderne et toujours de bonne compagnie

sur les écrans de TV

Table listing TV programs across various channels (CFCM-TV, CJPM-TV, CKBL-TV, CKTM-TV, CKMI-TV, CHLT-TV, CKRS-TV) for the week of July 13-14, 1963. Includes program titles, times, and channel numbers.

Récidivistes capturés

Deux récidivistes ont été capturés en fin de soirée, à l'intérieur des établissements Martineau Electric Limited, au 860 de la rue du Roi, à Québec. Ignorant probablement l'installation d'un système de la "Dominion Protection", les voleurs ont fait déclencher l'alarme en pénétrant dans la bâtisse. L'inspecteur Guy Bond, de la Division Protection et les policiers Ruel, Tardif, Langlois et Robitaille sont accourus sur les lieux et ont capturé les deux apaches qui n'ont offert aucune résistance. Ils ont été remis entre les mains des limiers municipaux pour interrogatoire, pour ensuite être incarcérés dans les cellules de la local 117, en attendant leur comparution devant les tribunaux.

Congrès des employés des corporations municipales et scolaires

Joliette. — (Spéciale) — La Fédération nationale des employés des corporations municipales et scolaires tient présentement à Joliette son XVIIe congrès annuel. Elle y considère maints problèmes intéressant le monde syndical et, tout particulièrement, le projet de code du travail récemment soumis à l'attention des législateurs et des travailleurs du Québec.

Première du "Guépard" à Montréal le 2 août

MONTREAL. — (P. C.) — "Le Guépard", super-spectacle de Luchino Visconti, et grand Prix du Festival de Cannes 1963, sera présenté à Montréal en première nord-américaine le 2 août prochain, à l'occasion de l'ouverture du 4e Festival international du film de Montréal.

Mort de monsieur Elzéar Plante

M. Elzéar Plante, employé à la retraite de la compagnie Goodyear, est décédé à son domicile, au 232 Bagot, à l'âge de 67 ans et 6 mois.

Question hypothétique

"Si, connaissant ce qu'il connaît aujourd'hui, si c'était à refaire, le premier ministre nous demanderait-il encore de voter pour M. Pearson?" a demandé le chef de l'opposition, M. Johnson à l'Assemblée législative hier.

Services Anniversaires

FOURNIER. — Samedi le 13 juillet 1963, en l'église de St-Thomas de Montmagny, sera chanté le service anniversaire de M. E. Alex. Fournier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34121 11-7 (2 fs) S.A.

LES ECHECS

A l'école du jeu d'échecs. La partie Côté-Hébert (championnat des jeunes) est un rappel du grand principe du jeu d'échecs le meilleur coup est tout juste assez bon pour gagner la partie.

L'un des deux joueurs a une pièce dans le début; théoriquement, aucune force ne peut l'empêcher de gagner la partie. Cependant, il joue un coup qui, à première vue, est excellent, mais meilleure était une suite qui favorisait les échanges, et qui par conséquent lui aurait permis de gagner la partie. Pour avoir joué un coup qui était bon, sans plus, il perd la partie.

Le jeu d'échecs est l'image de la vie. Comme dans une partie d'échecs, pour réussir sa vie, il faut jouer le meilleur coup. En étant médiocre une seule fois, on peut la gâcher irrémédiablement. Telle est la leçon que le jeu d'échecs donne aux jeunes qui le pratiquent.

N. 110763 P. H. Nadeau

Enquête sur le chômage

Le projet de la confier au Conseil d'orientation économique est à l'étude

On considère actuellement la possibilité de confier au Conseil d'orientation économique le soin de faire une enquête sur les problèmes du chômage dans la province de Québec. Le premier ministre Jean Lesage dit qu'en attendant que cette possibilité soit réalisée ou rejetée, il sera impossible de décider si le comité des Relations industrielles doit de son côté siéger prochainement pour étudier cette question.

Le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, qui avait proposé en Chambre la motion au sujet d'une enquête par le comité des Relations industrielles, a regretté que le comité, à la fin de la session, n'ait pas pu siéger. Il aurait voulu que M. Lesage convoque ce comité pour les premiers jours de la prochaine session.

Le premier ministre dit qu'il doit y songer mais qu'il ne peut

prendre d'engagement parce qu'il a été proposé de tenir une enquête publique par le Conseil d'orientation économique. On verra ce qui doit se passer d'ici l'automne à ce sujet, et alors seulement une décision pourra être prise.

Commentaires sur le ministère fédéral de l'Industrie

Les deux chefs sont d'accord: la planification régionale doit être l'initiative de la province

(Par Roger BRUNEAU)

Le premier ministre Jean Lesage dit qu'il n'est pas facile de prétendre que la loi fédérale créant un ministère de l'Industrie viole l'autonomie provinciale, parce qu'il n'y a aucun doute que des organismes fédéraux peuvent créer sur une base régionale, des facteurs qui influencent l'établissement d'industries.

Par Roger BRUNEAU

Le premier ministre Jean Lesage a fait parvenir une lettre au premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, pour l'informer en des termes on ne peut plus précis, d'une résolution de l'Assemblée législative du Québec, adoptée le 26 juin der-

nier, et protestant contre le projet de loi fédéral sur le développement et les prêts municipaux.

Toute la Chambre a fraternellement applaudi à cette décision du premier ministre, et le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson qui demandait depuis quelques se-

maines qu'on adresse copie de la résolution au fédéral, s'est particulièrement montré enchanté de la décision de M. Lesage.

LA RESOLUTION

Le 26 juin dernier, la Chambre adoptait à l'unanimité une résolution proposée par M. Paul Dozois, dé-

puté de St-Jacques, et secondée par M. Romulus Ducharme, député de Lavoie, et se lisant comme suit:

"Que la chambre est d'avant que le projet de loi portant le no C-76, "Loi sur le développement et les prêts municipaux", soumis à la Chambre des Communes par

le ministre des Finances du Canada, constitue une atteinte grave à la compétence exclusive et à l'autonomie de la province de Québec en matière d'institutions municipales, et prie le gouvernement de la province d'étudier la possibilité d'établir un système provincial de crédit municipal, susceptible de faciliter les emprunts municipaux".

M. LESAGE

Le premier ministre a déclaré à l'ouverture de la dernière séance de la présente

session, ce matin, qu'il avait consulté les officiers du gouvernement sur l'opportunité de faire parvenir copie de la motion au gouvernement fédéral. Après délibérations, dit-il, il a été convenu de faire tenir copie de la résolution du gouvernement d'Ottawa. Il ajoutait que la lettre expédiée était déjà à la poste ce matin.

LA LETTRE

Voici le texte de la lettre adressée par M. Lesage à M. Pearson:

Québec, le 11 juillet 1963

Le très honorable Lester B. Pearson, C.P.,
Premier ministre du Canada
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario

Monsieur le Premier ministre,

Pour faire suite à la lettre que je vous ai adressée le 7 juin 1963 pour vous demander de ne pas procéder à la création d'un fonds de prêts aux municipalités avant que les premiers ministres des provinces aient eu l'occasion de conférer entre eux à ce sujet au début d'août, je crois devoir porter formellement à votre connaissance une résolution adoptée unanimement à l'Assemblée législative le 26 juin.

Vous trouverez sous pli copie de ce document.

Il me faut ajouter que je suis certain d'exprimer le sentiment unanime des membres de l'Assemblée législative du Québec en vous disant qu'ils considèrent comme un manquement à votre engagement de gouverner dans le respect absolu des droits des provinces le fait de procéder à constituer unilatéralement un fonds de prêts aux municipalités dont votre programme ne prévoyait la création qu'avec le concours des provinces.

Dans les circonstances, votre attitude me force, à mon grand regret, à déposer immédiatement cette lettre à l'Assemblée législative.

Recevez, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

(SIGNE) JEAN LESAGE

Le premier ministre répondait en ces termes au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson qui suggérait qu'une motion formelle soit adoptée par la Chambre, relativement à la loi fédérale du ministère de l'Industrie, particulièrement à cause des conseils régionaux.

M. LESAGE

M. Lesage rappelle l'exemption ou l'accélération de dépréciation qui est accordée aux

usines qui s'installent dans des régions économiquement faibles. Ainsi, dit-il, un des facteurs qui a convaincu Atlas Steel à s'installer à Tracy, près de Sorel, est le fait qu'en région de Sorel est considérée comme région économiquement faible.

FACTEURS

Il y a des facteurs fédéraux, dit le premier ministre, qui entrent en jeu dans ce domaine.

"Nous aurons besoin dans la planification régionale de nous entendre avec les autorités fédérales. Qu'on canalise la possibilité d'entente dans un seul ministère, je me demande si on peut y avoir beaucoup d'objection et si ça ne facilitera pas les choses."

DROITS

"Ici je réclame tous les droits à l'autonomie de la province pour la planification régionale, mais cela doit se faire de concert avec les organismes régionaux."

Le premier ministre dit qu'il n'y a aucun doute qu'à cause de sa juridiction dans plusieurs domaines, le gouvernement fédéral peut aider énormément et que les discussions soient facilitées par la canalisation dans un ministère qui soit le ministère de l'Industrie. "Je ne suis pas prêt à dire que ce n'est pas une bonne chose", ajoute-t-il.

M. JOHNSON

Le chef de l'opposition dit qu'il apprécie l'exposé du premier ministre qui laisse la porte ouverte à une coopération à laquelle l'opposition ne s'oppose pas. M. Johnson dit cependant que le principe, tel qu'il le voit, c'est que la province devrait dresser dans tous les domaines, des plans directeurs qui seraient appliqués à la communauté québécoise et à chacune de ses parties de s'épanouir pleinement.

La province doit prendre l'initiative des solutions, quitte à exiger d'Ottawa dans la mesure

où il est nécessaire à la réalisation de ses plans, le concours du fédéral.

LA LOI

Sans connaître exactement ce que sera la loi proposée à Ottawa pour créer le ministère de l'Industrie il suggère que toutes les démarches soient faites pour que la loi respecte l'optique exposée. Il ne faut pas que la province perde l'initiative de la planification dans certaines régions comme on est en train de le faire pour le Bas St-Laurent. Personne ne se plaindra si la province peut obtenir l'aide d'Ottawa à ce sujet, mais à la condition que la province garde l'initiative et que du moins, elle ne soit pas entravée par une action unilatérale dont Ottawa a donné beaucoup d'exemples depuis quelque temps.

ON S'ENTEND

Le chef de l'opposition refile les pensées du premier ministre. Ce dernier dit qu'il a fait à deux ministres fédéraux, des représentations exactement dans le sens mentionné par M. Johnson.

"J'ai insisté sur le fait que l'initiative de la planification régionale devait venir du gouvernement provincial, que le travail avait déjà été commencé. J'ai la conviction, après ces conversations, que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de prendre l'initiative, mais de nous la laisser et d'un autre côté, de nous aider".

Des Américains auraient bénéficié de l'assurance hospitalisation en donnant des adresses fictives

(Par Roger BRUNEAU)

Des Américains venaient de faire traiter dans les hôpitaux du Québec, mais cela ne crée pas de problème puisqu'il y a réciprocité entre les provinces à ce sujet.

Mais, dit M. Lesage, le problème est plus complexe lorsqu'il s'agit de citoyens américains. Le cas devra être soumis au ministre de la Santé, le Dr J.-A. Couturier et au directeur du service

d'assurance hospitalisation, le Dr Jacques Gélinas. Le vérificateur adjoint de la province, M. R. Gariépy, croit qu'il appartiendrait aux hôpitaux de bien vérifier les adresses des patients.

À la fin de la séance d'hier, le premier ministre a déclaré que le comité s'occupera plus tôt et plus souvent à la prochaine session.

ces viennent de faire traiter dans les hôpitaux du Québec, mais cela ne crée pas de problème puisqu'il y a réciprocité entre les provinces à ce sujet.

Mais, dit M. Lesage, le problème est plus complexe lorsqu'il s'agit de citoyens américains. Le cas devra être soumis au ministre de la Santé, le Dr J.-A. Couturier et au directeur du service

Calendrier

JEUDI, 11 JUILLET 1963
S. Léonce, martyr
QUARANTE-HEURES
Val-Alain
Demain:
S. Jean Gualbert, abbé
SOLEIL:
Lever: 5:04
Coucher: 8:38
Dernier quartier: 15:28
LUNE:
Lever: 12:38
Coucher: 11:38
MAREES DE DEMAIN
Basses: 10:28 a.m. — 11:31 p.m.
Hautes: 6:06 a.m. — 6:39 p.m.
PHASES DE LA LUNE EN JUILLET
Pleine lune — 10 5 à 5:36 p.m.
Dernier quartier — 16 12 à 9:36 p.m.
Nouvelle lune — 22 30 à 4:42 p.m.
Premier quartier — 28 23 à 9:13 p.m.
N.B.—L'horaire indiqués est d'après l'heure avancée de l'Est.

Evangile

Vie DIMANCHE APRES LA PENTECOTE (S. Marc, VIII, 1-9)

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule de peuple qui n'avait pas de quoi manger, il appela ses disciples, et leur dit: "J'ai pitié de ce peuple; car, voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont rien à manger; et ils ne vont à jeun chez eux, ils tomberont en défaillance en chemin, car plusieurs sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent: Comment pourrions-nous avoir de quoi manger à tant de monde? Il leur demanda: Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils. Alors il ordonna au peuple de s'asseoir par terre; puis il prit les sept pains, rendit grâce à Dieu, les rompit, les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons; il les bénit et les fit aussi distribuer. Tous ceux qui étaient là mangèrent, et furent rassasiés; et on remporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés; or ils étaient au nombre d'environ quatre mille; et Jésus les renvoya.

Offices de dimanche

8e dim. après la Pentecôte, 11e cl. (vert). — Messe du dim., Gloria, une oraison, Credo, préface de la Sainte-Trinité. — II Vêpres du dim., sans mém.

Ordo de la semaine

14 juil. Vie dim. ap. la Pent. (2e cl.). Off. ord. du dim. (2e cl.).
15 juil. S. Étienne, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
16 juil. S. Jean-Baptiste, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
17 juil. S. Pierre, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
18 juil. S. Paul, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
19 juil. S. Jacques, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
20 juil. S. Philippe, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
21 juil. S. Barthélemy, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
22 juil. S. Thomas, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
23 juil. S. Jean l'Évangéliste, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
24 juil. S. Jacques le Mineur, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
25 juil. S. Adolphe, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
26 juil. S. Étienne, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
27 juil. S. Jean-Baptiste, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
28 juil. S. Jean l'Évangéliste, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
29 juil. S. Pierre, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).
30 juil. S. Paul, évêq. Off. ord. du dim. (2e cl.).

Le travail des bureaux de placement de la province

Durant le mois de juin les bureaux de placement de l'Etat québécois ont contribué à assurer de l'emploi à 5,175 personnes (3,666 hommes et 1,509 femmes). En mai, 5,364 solliciteurs avaient été favorisés. Les emplois décrochés en juin par le truchement des bureaux de placement du Québec ont été de 852 inférieurs à ceux de juin 1962. Depuis le 1er avril, 14,635 solliciteurs ont bénéficié d'un emploi en passant par le service provincial.

Dans son rapport mensuel à l'hon. René Hamel, M. Roger Bergeron, chef du service des bureaux de placement du ministère du Travail, indique qu'en juin les demandes d'emploi à ces bureaux ont totalisé 12,170 (9,950 hommes et 2,210 femmes). C'est un total de 38,846 depuis le 1er avril, début de l'exercice 1963-64.

Il existe en dehors des bureaux de placement du ministère du Travail, ce que l'on désigne comme les bureaux de placement non payants. Ces organismes, administrés par des sociétés industrielles pour la plupart, fonctionnent grâce à l'obtention d'un permis du ministère du Travail.

Les dernières statistiques des bureaux de placement non payants sont pour le mois de mai. On constate qu'à même les 21,070 personnes qui ont sollicité du travail à ces bureaux en mai, 19,395 (15,304 hommes et 4,091 femmes) ont été embauchés, dont 8,282 pour des emplois réguliers et 11,112 pour un travail occasionnel.

Echos du Parlement

Projet retardé
Un projet de loi qui avait été inscrit pour adoption à la session 1962, n'est pas revenu à l'agenda au cours de la dernière session, à la suite d'une cause pendante en Ontario sur un sujet semblable.

Le député de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand a signalé à l'Assemblée législative hier, qu'en 1962 on avait proposé un projet de loi pour protéger certains emprunteurs. Ce projet n'avait pu subir toutes les lectures par suite de la prorogation des chambres pour les élections, mais on n'a pas vu réapparaître ce projet au cours de 1963. M. Bertrand a demandé au premier ministre la raison de cette situation.

Le principe du projet proposé en 1962 par le gouvernement du Québec, étant emprunté à une loi de l'Ontario, a expliqué M. Lesage. Or, la Cour d'Appel de l'Ontario a déclaré la loi ontarienne "ultra vires". Il y a présentement un appel à la Cour Suprême. Le premier ministre croit qu'il est inutile de passer une loi si la Cour Suprême confirme la décision de la Cour d'Appel. Le Québec attendra donc la décision de la Cour Suprême avant de décider s'il doit présenter son projet de loi à l'Assemblée législative.

Ces propos ressortent de l'échange de félicitations entre l'hon. George Marler, leader du Conseil et M. Edouard Asselin, leader de l'UN, à l'avant-dernière séance du Conseil hier après-midi. La collaboration étroite et non partisane entre le parti ministériel et l'Opposition

a été soulignée par MM. Marler et Asselin.

L'HON. MARLER
Le Conseil législatif qui "se hâte lentement" comme le pense souvent le public a "abattu une somme de travail considérable", comme l'a déclaré l'hon. Marler. Les conseillers ont été

dié environ 90 bills privés et 70 bills du gouvernement. "Même si ces bills ont passé "en vitesse", a-t-il signalé, aucun n'a été présenté sans que j'en étudie chaque clause ou que j'en fasse un examen minutieux. Il ne faut donc pas considérer comme une "faiblesse" du Conseil le fait "qu'il n'est-tournée pas" sur les textes qui lui sont soumis. On ne doit pas penser que les débats sont courts parce que les conseillers ne prennent pas leurs responsabilités.

L'hon. Marler a souligné la collaboration entre les ministériels et l'Opposition. Toute considération partisane a été écartée des débats, a-t-il noté. Nous avons, dit-il, amélioré les projets de loi de l'Assemblée législative et ce n'est pas une critique à l'endroit de cette assemblée.

NOMINATION
L'Assemblée législative a adopté une résolution hier pour nommer le président des élections, en la personne de M. François Drouin, C.R. de Châteauguay, comté de Québec.

Le bill 15, constituant une refonte de la Loi électorale, stipule que le président des élections doit être nommé par résolution de la Chambre. M. Drouin occupait déjà ce poste. Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson s'est empressé de seconder le premier ministre dans sa motion.

INDEMNITES
Les députés ont posé un geste louable hier, en décrétant que l'indemnité à laquelle avait droit M. Paul Earl, décédé au cours de la session, serait versée à son épouse. Le premier ministre l'a proposé à la Chambre et M. Paul Earl est décédé après avoir rempli fidèlement ses devoirs parlementaires durant la majeure partie de la session.

Par ailleurs, la Chambre a approuvé une motion pour que soient également payés les indemnités de quatre députés qui se sont absentés durant la session, pour cause de maladie. Ces députés sont: M. Germain Caron, député (UN) de Maskinongé; M. Philippe Castonguay, député libéral de Mataje; M. Roméo Lorrain, député (UN) de Papineau; et Marcelin Laroche, député libéral de Portneuf.

Caisse de retraite
Le chef de l'opposition a offert la collaboration de députés de l'opposition hier, pour aider le gouvernement à convulser le fédéral de ne pas

maine et des exigences de la justice.

La Voirie demandera des soumissions pour des travaux dans la région

Des soumissions publiques seront demandées la semaine prochaine pour la route transcanadienne entre les limites du comté de Bellechasse et la rivière Etchemin. Projet de ponts jumelés sur la rivière Etchemin et rivière

Si le Conseil n'existait pas, a affirmé le leader, les lois auraient besoin de beaucoup plus d'amendements. Notre travail permet d'abréger les débats et d'améliorer les textes de loi.

Le Conseil abat beaucoup de besogne, sans tenir autant de séances que l'Assemblée législative, et cela est dû au rôle constitutionnel de cette Chambre.

Nous avons moins de publicités que l'Assemblée, et c'est ce qui explique certains préjugés du public à l'endroit du travail du Conseil qui est souvent ignoré.

Le Conseil est souvent ignoré. Nous agissons comme Chambre de révision de la législation que nous améliorons par des amendements importants. De cette façon, la loi s'en va dans le public avec un maximum d'avantages et un minimum de lacunes. Nous "rendons la loi

aussi bonne que possible" a noté l'hon. Asselin. Nous avons l'avantage de connaître les passages de la législation de l'Assemblée au Conseil, à la lumière de ces renseignements, nous pouvons perfectionner la législation. Un "corps" qui revise la législation, c'est un bienfait pour la population, a dit en terminant l'hon. Asselin.

MARK DROUIN c.r.
ROSS DROUIN c.r.
JEAN-P. BERNIER
RICHARD DROUIN
ROGER GARNEAU
avocats
Edifice Québec Power, Québec, P.Q.

• ARTICLES RELIGIEUX
• ARTICLES de bureaux
• CENTRE D'IMAGERIE
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèque
LA LIBRAIRIE
CANADIENNE Ltée
300 de la Cascadelle, 505-5119

MOULEURS
Mouleurs de plancher, banc ou machine, demandés pour ouvrage général sur fonte. Bonnes conditions de travail; salaire plus bon. S'adresser par écrit à:
CASE POSTALE 399,
Ste-Thérèse de Blainville,
Cité Terrebonne — Qué.

8ième TOURNÉE NATIONAL DE SECURITE ROUTIERE
du 10 au 14 juillet
LE JEUNE COMMERCE DE QUEBEC
LA FEDERATION DES ASSUREURS DU CANADA